

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1797 - 10 janvier 2003 - prix : 1 €

Marée noire, autoroutes

**LES
PROFITS
PRIVÉS
CONTRE
LA COLLECTIVITÉ**



p. 3

**Chirac
prépare
l'armée
à la guerre
contre l'Irak**

p. 3

Daewoo, ACT...

**Licencieurs,
les voyous
patronaux**

p 12 et 13

**Allemagne,
Espagne...**

**Les
gouvernements
contre la
classe ouvrière**

p. 8 et 9



Retraites :

**Seule la lutte des travailleurs
pourra les garantir**

p. 15

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Procès des comptes du Crédit Lyonnais
- Un homme d'affaires condamné... les affaires continuent
- Le chômage progresse
- p. 5 ■ Ce n'est que par la lutte que les travailleurs (pourront) garantir leurs retraites
- L'unité, oui, mais dans la lutte
- p. 6 ■ Emplois publics fermés aux étrangers, diviser pour régner
- p. 10 ■ Le refus de s'en prendre aux responsables de la pollution
- Mise en examen de Jean-Christophe Mitterrand
- Piscines de Laval, quand les finances publiques aident le privé
- p. 11 ■ Les sans-abri, victimes du froid et de la politique de Sarkozy
- Colombes
- Une politique anti-pauvres
- Île-de-France
- Ségrégation sociale croissante

Tribune

- p. 6 ■ Guerre contre l'Irak : Chirac s'appête à emboîter le pas à Bush

Dans le monde

- p. 7 ■ Côte-d'Ivoire
- Retrait immédiat des troupes françaises !
- Proche-Orient
- Une impasse sanglante pour les peuples
- p. 8-9 ■ Allemagne
- Le gouvernement SPD-Verts annonce la couleur
- Espagne
- Les mesures anti-ouvrières que prépare le gouvernement Aznar
- La Pologne, l'Europe et Dassault
- p. 16 ■ Brésil
- Comment lutter contre la faim sans lutter contre les capitalistes ?
- Travail des enfants et cynisme patronal

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Les licenciés, des voyous protégés par Chirac et Sarkozy
- Daewoo-Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)
- p. 13 ■ ACT-Angers
- Reims-Aviation (Marne)
- Moulins (Allier)
- p. 14 ■ Les profits contre la santé

Sans-papiers

RESTRICTIONS SUR L'ACCÈS AUX SOINS

À la veille des fêtes, la droite a profité de l'examen et du vote du collectif budgétaire pour faire passer une nouvelle attaque visant les plus vulnérables et les plus démunis que sont les sans-papiers.

Deux mesures se conjuguent pour leur rendre l'accès aux soins encore plus difficile. Ceux qui, jusqu'à présent, bénéficiaient d'une Aide médicale d'État (AME) auront à leur charge le forfait hospitalier, ainsi que le ticket modérateur s'ils vont consulter un médecin de ville.

Et, pour compléter le tout, l'ouverture des droits à la Couverture maladie universelle (CMU) est retardée. Elle ne s'appliquera plus immédiate-

ment le jour où la CMU est accordée, mais « au premier jour du mois qui suit la décision d'attribution ». Entre temps, la situation des bénéficiaires pourra être contrôlée auprès de l'administration des impôts...

Le gouvernement justifie cette décision en mettant en cause son prédécesseur de gauche qui n'avait pas prévu un financement suffisant pour assurer la gratuité des soins. Mais il ne propose pas de prévoir le supplément nécessaire pour financer cette mesure. Il a le culot de prétendre que l'AME représente une source de dépenses élevées. Et, histoire de flatter l'électorat réactionnaire et les préjugés xéno-

phobes, Versini, la secrétaire d'État à la « lutte contre la précarité et l'exclusion » explique que l'objectif est de « responsabiliser les bénéficiaires » et de « limiter la fraude car, parmi les étrangers en situation irrégulière, il y a aussi des gens qui ont des revenus ». Peut-être, mais ce sont de rares exceptions. Et il y a tous les autres. Pour les gouvernants, toute économie est bonne à prendre. Et ce n'est pas la grande précarité et le dénuement que connaissent des dizaines de milliers de femmes et d'hommes sans papiers qui les arrêtent. Au contraire, ça leur permet de chasser sur les terres du FN.

Annie ROLIN

NOS CANDIDATS DANS TROIS SCRUTINS PARTIELS

Lutte Ouvrière sera présente dans plusieurs élections partielles en ce début 2003.

En Seine-Saint-Denis, une liste Lutte Ouvrière sera conduite par Jean-Paul Burot, ouvrier du bâtiment, et Monique Dabat, cheminote, à l'élection municipale de

Noisy-le-Sec, qui aura lieu le dimanche 12 janvier.

A Paris, Annick Marty, professeur en lycée professionnel, et Michelle Guiot, enseignante, seront candidates à l'élection législative du dimanche 26 janvier dans la dix-septième circonscription.

Dans le Val-d'Oise, notre camarade Patrice Crunil, ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers, et Dominique Mariette, enseignant, se présenteront à l'élection législative du dimanche 26 janvier dans la cinquième circonscription.

Pour faire entendre la protestation du monde du travail Réunions publiques des candidats de Lutte Ouvrière

Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)
Jeudi 9 janvier à 19 heures
Salle Charlie-Chaplin - rue Moissan

Bezons (Val-d'Oise)
Lundi 20 janvier à 20 heures
Salle Paul-Vaillant-Couturier
7, rue des Marronniers

Argenteuil (Val-d'Oise)
Jeudi 23 janvier à 20 heures
Salle Mandela
à la Bourse du travail
Boulevard Lénine

À Paris 17^e
samedi 11 janvier à 17 heures
École maternelle
28, rue Brochant
et
samedi 18 janvier à 17 heures
École élémentaire
42, rue Pouchet

Grève

de la faim des Kurdes sans-papiers à Bordeaux : régularisation immédiate !

A Bordeaux, 26 réfugiés kurdes sans papiers sont en grève de la faim depuis le 9 décembre pour obtenir leur régularisation et celle de la compagne de l'un d'entre eux.

Parce qu'en Turquie le simple fait d'être kurde entraîne des persécutions, voire la torture ou les exécutions, ces 26 réfugiés ont fui vers la France en espérant y trouver la sécurité.

Ils vivent toujours dans ce pays, sans papiers, sous la menace d'une expulsion vers un pays qu'ils ont fui. Ils occupent depuis plusieurs mois le local du Noviciat de Sainte-Croix à Bordeaux et, devant le silence des autorités, ils ont décidé une grève de la faim.

Leur situation, comme celle de tant d'autres, doit être régularisée. Et la régularisation de tous les sans-papiers, qu'ils réclament, est la seule réponse juste au problème que pose leur situation et celle de tant d'autres.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Editorial des bulletins
d'entreprise du 6 janvier 2003

PROFIT PRIVÉ CONTRE INTÉRÊTS DE LA COLLECTIVITÉ

■ Chirac a fait mine de s'étrangler d'indignation devant les « *hommes d'affaires véreux* », ces « *voyous des mers* », responsables des marées noires, Raffarin s'est fait photographier sur une plage souillée, donnant un coup de pied rageur dans une boulette de fuel. À défaut de prévenir ce genre de catastrophe, à défaut même d'y faire face une fois qu'elle s'est produite, ces gens-là savent se mettre en scène pour dégager leur propre responsabilité et surtout celle du système qu'ils servent.

Mais, derrière les phrases ronflantes et l'agitation médiatique, la population des 200 kilomètres de rivage pollués est abandonnée face aux conséquences de la marée noire qui, après avoir souillé les côtes de Galice en Espagne, est en train de souiller les côtes du sud-ouest de la France. C'est un désastre pour des milliers de femmes et d'hommes qui vivent des ressources de la mer et du littoral et une catastrophe pour la faune et la flore marines. Et de façon durable, d'autant que le navire-poubelle *Prestige* n'a encore déversé que moins de la moitié de sa cargaison !

Pour faire semblant d'agir, l'État a débloqué une somme dérisoire et a annoncé l'envoi de 200 militaires. Mais, comme l'a fait remarquer le maire du Cap-Ferret, cela ne fera qu'un militaire par kilomètre de plage à nettoyer. Et, à sa protestation sur l'insuffisance des effectifs mis à sa disposition, il s'est vu répondre que l'armée est occupée sur d'autres théâtres d'opéra-

tions : la Côte-d'Ivoire, l'Afghanistan et peut-être l'Irak !

Le problème n'est même pas seulement dans l'insuffisance criante des moyens une fois que le mal est fait mais de l'empêcher de se produire. Et trois ans après le naufrage d'un autre navire-poubelle, l'*Erika*, cela recommence à l'identique. Et tout cela parce que, pour faire un peu plus de profit, ceux qui transportent des marchandises sur mer font appel aux affrêteurs ou aux armateurs qui coûtent le moins cher, quitte à ce qu'ils utilisent des bateaux rouillés, amortis depuis longtemps, hors d'état de naviguer par gros temps et avec un personnel mal payé et peu qualifié.

Des « *voyous des mers* » ? Sûrement. Mais, malgré le système opaque qui protège les transporteurs, des pavillons de complaisance aux sociétés de contrôle bidon, on sait qui les utilise ! L'*Erika* transportait du pétrole pour TotalFinaElf. Chirac, si porté sur les effets de manche, a-t-il fait traduire en justice son PDG ou son conseil d'administration ? Pourtant le siège de cette société est ici, en France ! Il ne les a même pas contraints à payer intégralement les dégâts directs et indirects que le trust pétrolier a causés. Trois ans après la catastrophe de l'*Erika*, nombre de victimes attendent encore d'être dédommagées. Pour ces voyous-là, responsables de dégâts à grande échelle, Sarkozy n'exige pas la « tolérance zéro ».

Ces gens-là nous inondent de dis-

cours sur la supériorité de l'économie basée sur le profit privé. Mais l'actualité du week-end des 4 et 5 janvier, en faisant coïncider la marée noire avec la prise en otages de dizaines de milliers d'automobilistes sur les autoroutes, vient d'illustrer doublement à quel point les intérêts privés s'opposent à l'intérêt collectif. Qu'une simple chute de neige, tout de même prévisible en janvier, puisse paralyser la circulation, de surcroît sur des autoroutes payantes, sans que les moyens de dégagement nécessaires soient mis en œuvre, sans même que les usagers soient informés ou que ceux qui ont été bloqués toute la nuit soient aidés, montre que les sociétés privées qui gèrent ces autoroutes ne sont efficaces que pour encaisser les péages. Et si les aéroports eux-mêmes sont démunis devant une situation somme toute banale, c'est que la recherche de rentabilité pousse leurs gestionnaires à faire des économies sur le matériel et sur l'embauche de personnel.

Alors, le rôle des dirigeants politiques est simplement de gérer l'indignation soulevée pour que, pendant qu'ils occupent le devant de la scène avec leur agitation stérile et leurs discours hypocrites, les groupes privés continuent à faire du profit, à enrichir leurs actionnaires, au détriment de la société.

Arlette LAGUILLER

CHIRAC PRÉPARE L'ARMÉE FRANÇAISE À LA GUERRE

C'est au détour d'une phrase prononcée le 7 janvier lors de la cérémonie des vœux aux forces armées que Chirac a demandé aux militaires français de « *se tenir prêts à toutes éventualités* », en particulier en cas de guerre contre l'Irak.

De fait, bien que Chirac ait répété le même jour, cette fois devant le corps diplomatique, son opposition à une action « unilatérale », autrement dit à une attaque américaine sans décision de l'ONU, il lui est de plus en plus difficile de couvrir de ce voile hypocrite la position du gouvernement français. Le but des gesticulations françaises pour obtenir qu'une

intervention ne se fasse qu'« *avec l'aval de l'ONU* » se limite à ceci : si comme il est probable les dirigeants américains décident une intervention militaire contre l'Irak, les dirigeants français veulent avoir voix au chapitre. Ils veulent avoir leur part dans les décisions liées à cette intervention et dans les décisions sur ce que sera ensuite le régime de l'Irak, y compris éventuellement leur part dans les armées d'occupation. Les trusts français veulent avoir leur part dans les marchés qui pourraient résulter de cette guerre et, pour cela, il faut que l'armée française participe à l'action militaire contre l'Irak.

Et voilà comment, après avoir entretenu pendant des mois un flou artistique autour de ce que fera son gouvernement, Chirac se prépare à s'aligner aussitôt qu'il le faudra sur la position américaine. Il suffira sans doute d'une comédie diplomatique à l'ONU pour constater contre toute évidence que, décidément, l'Irak menace le monde de ses « *armes de destruction massive* » et qu'il faut donc écraser sous les bombes ce pays et ses habitants.

Une telle opération ne sera rien d'autre qu'une opération de brigandage impérialiste, une opération dans laquelle les

dirigeants américains ne chercheront même pas à donner une quelconque vraisemblance à leurs prétextes. C'est à cette opération qu'un Chirac estime nécessaire de préparer l'armée française, du reste familière des interventions impérialistes comme elle le montre en ce moment même en Côte-d'Ivoire.

Mais comme d'habitude, la principale contribution française sera de couvrir le massacre, les destructions, les calculs sordides autour des marchés d'armement et de ceux de la reconstruction, d'un pathos hypocrite sur le « *droit international* » ou la « *démo-*

cratie » que l'on prétendra rétablir. Mais il ne s'agit de rien d'autre que de l'ordre impérialiste, de l'ordre des grandes sociétés capitalistes occidentales, pétrolières en premier lieu. C'est cet ordre qui est le premier responsable de la misère, des guerres et, au passage, des dictatures comme celle de Saddam Hussein, avec lesquelles les dirigeants occidentaux ne règlent parfois leurs comptes que pour en fabriquer d'autres.

Alors, non à la guerre contre l'Irak !

André FRY

Les neuf personnages qui comparaissent devant le tribunal correctionnel de Paris sont bien loin d'être de petits délinquants et autres sans-papiers que nous montront avec complaisance les émissions de télévision. Foin du menu fretin, c'est un tout autre monde qui se trouve dans le box des accusés.

En tête du palmarès de la notoriété se trouve Jean-Claude Trichet, qui n'est rien de moins que l'actuel gouverneur de la Banque de France. À l'époque des faits (de 1987 à 1993), il occupait le poste de directeur du Trésor au ministère des Finances. Et à ce titre il était aux premières loges pour contrôler – ou couvrir, voire ordonner, c'est ce que la justice est censée mettre en évidence – les agissements de la banque nationalisée qu'était alors le Crédit Lyonnais. En tout cas, ses ennuis judiciaires n'ont pour le moment pas nui à son plan de carrière, puisque Jean-Claude Trichet continue à ambitionner de devenir prochainement le dirigeant de la Banque centrale européenne.

À côté de ce monsieur, on trouve d'autres, et des plus illustres, représentants de la finance française : Jean-Yves Haberer, major de sa promotion à l'ENA, lui aussi ancien directeur du Trésor, et PDG du Lyonnais au moment des faits. Ou encore Jacques de Laro-

Procès des comptes du Crédit Lyonnais POUR LA GALERIE

sière, également ancien énarque et ancien directeur du Trésor, ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), et comme Jean-Claude Trichet ancien gouverneur de la Banque de France. À côté de ceux-là, les états de service des autres accusés, directeurs généraux, administrateurs ou commissaires aux comptes du Crédit Lyonnais, font presque pâle figure.

L'affaire du Crédit Lyonnais n'a pas provoqué une réaction très rapide de la Justice. Il a fallu dix ans pour que s'ouvre le premier procès. Et les accusés risquent bien peu, au regard des sommes qui ont été dilapidées ou détournées.

Ces « affaires », qu'elles concernent des entreprises nationalisées ou privées, et qui impliquent de hauts fonctionnaires, touchent au fonctionnement même du capitalisme. Les accusés ont présenté, ou aidé à présenter, des comptabilités fausses ? Ils ont dissimulé des pertes ? Certes. Mais le secret commercial et industriel protégé par la loi est une des clés de voûte du système capitaliste. Et la tromperie, le mensonge sont un élément indispensable du « sens des affaires », celui qui permet de réaliser des coups juteux, des spé-



Jean-Yves Haberer, en compagnie d'un de ses avocats.

culations osées et, au-delà, d'exploiter la classe des travailleurs.

En réalité, si la frénésie spéculative du Crédit Lyonnais donne aujourd'hui lieu à un procès, c'est uniquement parce que celle-ci s'est terminée par de gigantesques pertes. Mais même dans ce cas, la Justice en reste aux apparences, sans souhaiter le moins du monde rendre publics les tenants et les aboutissants de ces opérations.

Car les 100 ou 150 milliards de francs – personne ne le sait exactement – qui se sont

« envolés » dans les opérations financières aventureuses du Crédit Lyonnais n'ont pas été perdus pour tout le monde. Pour combler le trou et éviter une panique bancaire en chaîne, l'État a immédiatement mis la main à la poche... du contribuable. Mais il n'a jamais cherché à récupérer cet argent auprès de ceux qui en ont profité.

Pourtant, ces gens sont connus, identifiés, ou ils peuvent l'être facilement.

Quelle que soit l'issue de ce procès, on peut être certain que la lumière ne sera faite, si elle l'est, que très partiellement. Le véritable procès des « affaires », ce serait celui du capitalisme tout entier, de ses magouilles, de son appareil d'État, de son opacité et de l'exploitation. Mais celui-là, seuls les travailleurs pourront le mener à bien.

Jean RAYNARD

Délit d'initié UN HOMME D'AFFAIRES CONDAMNÉ... LES AFFAIRES CONTINUENT

La plus-value réalisée à la suite de l'achat des titres de la Société Générale, banque qui a été privatisée en 1988, se serait élevée à 2,2 millions d'euros. C'est à une amende d'un montant équivalent à cette somme que le spéculateur Georges Soros a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à la veille des fêtes. Il aurait bénéficié « d'informations privilégiées » concernant la cession des titres de la Société Générale. L'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, le Premier ministre socialiste de l'époque, aurait été l'un des informateurs. C'est ce qu'on appelle couramment un délit d'initié, susceptible de poursuite et de condamnation en justice.

La justice, elle, s'est résignée à ne constater qu'« une coïncidence étonnante » entre les dates

d'achat des titres de la Société Générale et les rencontres entre Soros et les initiateurs de ce « raid » boursier. Faute de preuves suffisantes, les informateurs ont donc tous été relaxés. Seul l'« informé », Soros, a été condamné. Il a d'ailleurs reconnu devant le tribunal avoir été informé des projets de mise en vente de la Société Générale, et avoir été invité à participer au festin boursier que permettait l'opération. Il a plaidé la bonne foi, expliquant qu'il n'y avait rien de répréhensible dans son attitude. En effet, il s'agit du fonctionnement habituel et quotidien de ce que l'on appelle les affaires où se mêlent rumeurs, fuites et informations confidentielles entre gens du même monde de la finance, du gouvernement et de la haute administration

de l'État, à la fois serviteurs et bénéficiaires de ce système.

Ce prédateur financier de haut vol, orfèvre en la matière, a effectivement raison. C'est bien de cette façon que leur système fonctionne, sur la base des rumeurs, vraies, fausses et parfois sciemment fabriquées. Ce n'est pas un hasard si le vocabulaire du milieu boursier emprunte à celui de la chasse, de la guerre ou du milieu. On y parle volontiers de « raid », de « coup », de « prédateur ».

La Bourse se fixe des règles qui vont contre sa propre logique qui veut qu'il y ait des trompés, et donc des trompeurs, des « initiés » et des bernés. Et c'est ce système qu'on nous présente comme un modèle d'efficacité économique !

Alain VALLER

le chômage progresse

Cela sonne désormais comme une rengaine : d'après les chiffres gouvernementaux eux-mêmes, le chômage a encore augmenté au mois de novembre, de 0,6 %. Sur un an, la progression frôle les 5 %.

Il y a donc à présent officiellement en France 2 300 000 demandeurs d'emploi. Mais ce nombre ne donne qu'une image très atténuée de la réalité. Car en matière de lutte contre le chômage, la principale, sinon la seule, action des gouvernements depuis des années a été... de faire sortir les chômeurs des statistiques. En sont ainsi exclus les personnes en stage, toutes celles qui sont en formation, celles qui travaillent avec des contrats bidons, les préretraités, ceux qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois. Et ceci sans parler de tous ceux qui sont trop découragés pour continuer à se signaler à l'ANPE, ou que celle-ci raye de ses listes sans préavis, pour avoir renvoyé un papier

un peu trop tard à son gré.

Ce n'est évidemment pas le gouvernement actuel qui va prendre des mesures obligeant les patrons à embaucher, lui qui fait sauter quelques limitations symboliques aux licenciements, et qui donne l'exemple en supprimant des postes dans la fonction publique.

Alors, pour consoler les chômeurs en cette période de nouvelle année, il reste les cartomanciens, les mages estampillés « experts économiques ». Ceux-ci prédisent pour 2003 une amélioration de la situation... sauf si celle-ci se détériore, par exemple à cause d'une guerre en Irak.

Il est certain qu'avec des prédictions comme celles-là, on est sûr de ne pas se tromper. Mais il est tout aussi certain que pour venir à bout de ce fléau social permanent qu'est devenu le chômage, les travailleurs ne devront compter que sur leurs luttes.

J. R.



CE N'EST QUE PAR LA LUTTE QUE LES TRAVAILLEURS POURRONT GARANTIR LEURS RETRAITES

Lundi 6 janvier Chirac a annoncé son intention de passer « à l'action » sur les retraites : « Dans les six mois, une étape décisive aura été franchie. Nous aurons garanti la solidité et la stabilité de l'un des piliers de notre modèle social ». Comme le lui demandait son ancien « ami de trente ans » et ancien Premier ministre, Balladur, dans les colonnes du journal *Le Monde* le jour même : « Retraites... c'est le temps de l'action ».

Quant au contenu de cette action, malgré certaines précautions oratoires du président de la République, les travailleurs ne peuvent ignorer que c'est de la remise en cause de leurs droits à la retraite qu'il s'agit. Quand Chirac dit qu'il veut garantir la retraite à soixante ans, il se garde d'ajouter « avec l'intégralité des droits ». Au contraire, il ajoute qu'il faut « laisser la liberté » à chacun de partir à l'âge qu'il souhaite. Mais quelle hypo-

Les droits à la retraite remis en cause

Allongement des durées de cotisation nécessaires pour avoir une retraite à taux plein, recul de l'âge de départ à la retraite afin d'alléger encore plus qu'aujourd'hui le montant des cotisations des employeurs, développement des fonds de pension à la mode américaine pour permettre au patronat de transférer toujours plus de cotisations des régimes de retraites

Medef n'avait pas parlé pour rien pendant cinq ans ».

Cela fait des années en effet que gouvernements et patronat, aidés par une presse servile, ont entrepris une opération de mise en condition de l'opinion ouvrière afin de préparer les esprits à des attaques supplémentaires sur les retraites, en essayant de présenter comme « inéluctables », voire « mathématiques » les remises en cause attendues. Leur prétendue vérité, c'est que les régimes des retraites seraient à la veille d'une faillite financière « si l'on maintenait ce qui existe ». Mais en fait, si les rentrées de la Sécurité sociale ont baissé, la première cause en est la baisse formidable des cotisations sociales patronales, le pillage systématique opéré en faveur du patronat sur les caisses de la Sécurité sociale. Ce sont des allègements se montant au final à des centaines de milliards de francs de cotisations annuelles qui ont été offerts au patronat ces dernières années, tant par les gouvernements de droite que par ceux de gauche, et tout particulièrement par celui de la gauche plurielle durant les cinq ans passés.

Mensonges de droite et de gauche

Cette vérité « mathématique », personne ne veut la rappeler car tous les partis de gouvernement en ont été complices. Tous, à droite comme à

gauche, partent de cette idée qui pour eux est un dogme : « les prélèvements obligatoires doivent baisser », traduisez les cotisations patronales. Car ils partent d'un autre mensonge, démenti par vingt ans de crise larvée ou ouverte, selon lequel la bonne santé financière des entreprises serait la condition première et indispensable au maintien des conditions d'existence de la classe ouvrière.

C'est au nom de ce mensonge qu'on a aidé les employeurs à licencier à leur guise. C'est au nom de ce mensonge que chaque gouvernement a diminué tant qu'il a pu les cotisations sociales des employeurs, et mis un peu plus à mal les finances de la Sécurité sociale et des retraites. Car la seule chose qui n'a pas baissé pendant toute cette période ce sont les profits des entreprises. Les gains de productivité énormes réalisés ces dernières années sont restés intégralement dans les poches des capitalistes. Ces géants de l'industrie, des services et du commerce exigent aujourd'hui des taux de rentabilité de 10 à 15 % par an. C'est pour satisfaire cette soif toujours croissante de super-bénéfices que tous les gouvernements se démènent et qu'on veut fondamentalement remettre en question les droits sur la retraite.

Le vrai problème des retraites, c'est en fait le problème de la répartition des

fruits du travail entre bourgeoisie et classe ouvrière, et ce n'est qu'un problème de rapport de force. Même avec les incertitudes actuelles sur l'emploi, il suffirait d'annuler les dégrèvements de charges en faveur du patronat concédés ces vingt dernières années pour que toutes ces caisses soient largement bénéficiaires, et il suffirait qu'une petite partie de gains de productivité soit consacrée chaque année au financement des retraites et de la protection sociale pour qu'il n'y ait aucun problème de financement.

Après des années de reculs sur les droits à la retraite et les droits sociaux des travailleurs, gouvernants et patrons se disent aujourd'hui : et pourquoi ne pas s'attaquer encore plus au système des retraites ? C'est en ce sens qu'ils présentent comme première étape la remise en cause des droits des salariés du secteur public, espérant que cette première attaque et la division qui pourrait suivre favorisent d'autres remises en cause pour toutes les retraites de tous les salariés.

C'est cela qu'il faudra combattre, et c'est seulement par ses luttes que le monde du travail pourra seul imposer ses revendications au patronat et au gouvernement.

Paul SOREL

Voir en page 15, nos articles sur les retraites à EDF-GDF.



crise, quand on sait que la majorité des salariés de l'industrie arrêtent de travailler avant soixante ans à cause des licenciements économiques, et que les jeunes d'aujourd'hui entrent véritablement dans le monde du travail de plus en plus tard. Comment pourront-ils tous, et à quel âge, atteindre les quarante, voire les quarante-deux ans de cotisations dont parlent certains ?

vers ces fonds qui reviendront dans ses caisses, par l'intermédiaire de la Bourse, sous forme de placements : voilà le programme véritable du gouvernement Chirac-Raffarin. D'ailleurs, s'il y avait le moindre doute sur la question il suffirait de prendre connaissance des déclarations du baron Seillière, le président du Medef, à l'issue de ce discours : en effet celui-ci a vu « dans l'excellente analyse présidentielle, le signe que le

L'UNITÉ, OUI, MAIS DANS LA LUTTE !

Il serait fou et suicidaire de penser qu'il puisse y avoir de « bonnes discussions » et de « bonnes négociations » sur les retraites. La discussion dans les conditions d'aujourd'hui ce ne pourrait être que la capitulation sur tout ou partie du programme commun patronat-gouvernement. Les syndicats viennent de décider d'appeler à une journée de manifestation le 1^{er} février. Evidemment il est de l'intérêt de tous les travailleurs que cette journée soit un succès. Mais il est aussi de l'intérêt de tous que ce ne soit que le début d'une mobilisation en vue d'imposer par la

lutte le programme et les conditions des travailleurs à leurs exploiters et aux gouvernants. La classe ouvrière a tout intérêt à parler haut et fort, et à montrer sa détermination. Car l'attitude des dirigeants confédéraux, elle, ne manque pas d'ambiguïté.

Ceux de la CFDT et de la CGT ont approuvé « l'appel au dialogue de Chirac », et ce serait pour bien préparer ce « dialogue » qu'ils envisagent la nécessité d'une unité. Mais une unité pour quoi faire ? Si c'est pour développer la lutte, très bien. Si c'est se préparer à sacrifier tout ou partie du monde du travail, en

commençant par les fonctionnaires, comme l'avait proposé le dirigeant de la CFDT il y a peu, non merci ! Ce sont tous les travailleurs qui feraient les frais de tels reniements.

Plus que jamais, si les travailleurs doivent s'unir c'est pour rassembler leurs forces, celles du secteur privé avec celles du secteur public, pour garantir ensemble les droits de tous. Il est urgent d'inverser enfin le rapport de forces en faveur des travailleurs, des chômeurs et des retraités.

P.S.

La prochaine réunion du **Cercle Léon Trotsky** aura pour sujet :

Les retraites : l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Vendredi 31 janvier à 20 h 30
Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Guerre contre l'Irak CHIRAC S'APPRÊTE À EMBOÎTER LE PAS À BUSH

Les États-Unis accélèrent leurs envois de troupes dans le Golfe. D'ici la fin janvier, 50 000 hommes supplémentaires devraient s'ajouter aux 65 000 militaires américains déjà à pied d'œuvre pour la guerre d'Irak. Un navire hôpital de 1000 lits prend également la route. Le gouvernement britannique, lui, s'apprête à envoyer 20 000 soldats supplémentaires. L'offensive sur le sol irakien, si elle est définitivement décidée, pourrait débuter au mois de février.

Quant à la presse américaine, elle vient de faire état d'un plan de gouvernement direct de l'Irak par des autorités d'occupation, avec éventuellement la couverture d'un administrateur civil nommé par l'ONU. Que le gouvernement américain fasse publier par le *New York Times* ce plan ne veut pas forcément dire que ce soit ni sa seule hypothèse de travail pour le remplacement de Saddam Hussein, ni celle qui lui paraisse la plus favorable. Et s'il a commencé depuis des mois cette seconde guerre d'Irak par des séries de bombardements destinés non seulement à éliminer d'entrée tous les dispositifs de défense de l'armée irakienne mais aussi à épouiser et terroriser la population, et s'il hésite et prend son temps avant de lancer des troupes sur le sol irakien, c'est que la plus grosse difficulté n'est pas la résistance de l'armée irakienne, qui ne fait pas le poids face à l'armée américaine, mais l'hostilité à l'occupant de la population irakienne. En annonçant qu'il envisage une occupation militaire sur un an, un an et demi, voire plus, il prépare sa propre opinion publique à une opération longue et coûteuse.

Pas de merci, sauf pour les installations pétrolières

Et s'il est, dans le plan annoncé comme dans les récentes déclarations du ministre américain des affaires étrangères Colin Powell (ancien chef d'État-major lors de la première guerre d'Irak), un aspect caractéristique des buts de la guerre, c'est d'afficher comme premier souci des opérations militaires à venir et de l'éventuel gouvernement provisoire la nécessité d'assurer la sécurité et le fonctionnement des exploitations pétrolières. Il ne faudrait pas que la guerre, en stoppant la production pétrolière irakienne, ne fasse flamber le cours du pétrole. Quant aux revenus pétroliers de l'Irak d'après Saddam, ils serviraient, disent les Américains, à financer la reconstruction, disons plutôt à engraisser les trusts chargés des grands travaux dans un pays dévasté.

Côté français, ne pas loupier la curée de la reconstruction...

C'est pour ces mêmes raisons qu'au moment où s'accélère la préparation des opérations militaires américaines en Irak, les réticences affichées du gouvernement français à la guerre américaine commencent à fondre. Certes les hommes d'affaires français étaient d'autant moins pressés de voir les USA se lancer dans une nouvelle guerre contre l'Irak qu'avec le programme pétrole contre nourriture, qui aménageait un peu

l'embargo, les affaires commerciales françaises en Irak, notamment les ventes de biens d'équipements et de matériel automobile, avaient commencé à reprendre. Et TotalFinaElf avait obtenu du gouvernement irakien actuel des promesses de contrats d'exploitation de champs pétrolifères pour l'après-embargo. Mais ce serait, pour ces gens-la, se les faire souffler, comme se faire souffler toute participation aux marchés de la reconstruction du pays, que d'être hors du coup lorsque les USA décideront de se lancer dans la guerre.

Donc tenir... jusqu'au déclenchement des opérations

Alors aujourd'hui que les préparatifs s'accroissent, le ton des gouvernants français change. « *Tout essayer pour éviter la guerre* » revient pour le gouvernement français à « *tenir jusqu'au 27 janvier* » expliquent, selon *Le Monde*, le président UMP de la commission des affaires étrangères du Sénat, et un député UMP membre de la commission parlementaire correspondante. Ce jour-là se terminera la mission des inspecteurs de l'ONU en Irak, mission pendant laquelle les bombardements anglo-américains sur l'Irak n'ont pas cessé et dont le seul objectif était pour les USA de se donner du temps, avant de décider d'apprécier comme bon leur semblera le résultat des dites inspections. « *Je ne sens pas le gouvernement sur une ligne qui reviendrait à se démarquer de la ligne américaine* », rajoute le député UMP, « *parce qu'il y aura eu respect de la procédure ONU, on va y aller* ».

Et le Charles-de-Gaulle appareillera

Le gouvernement, lui, est pour l'instant plus discret. Mais il a d'ores et déjà annoncé que le porte-avions Charles-de-Gaulle sera prêt à appareiller pour la fin janvier. Les gestes grandiloquents de Chirac à l'automne dernier pour exiger que, si guerre il y a, elle ne relève pas du simple diktat américain mais soit décidée par l'ONU, n'avait d'autre but que de revendiquer d'y avoir son mot à dire et d'y être associé.

On nous dira alors probablement ici, comme le gouvernement américain le dit déjà aux USA, que si on envoie des troupes en Irak c'est pour libérer le peuple irakien d'un dictateur ; si on occupe le pays c'est pour y rétablir la démocratie ; et si on s'intéresse à son pétrole c'est pour le rendre au peuple irakien et s'en servir à redresser le pays.

Mensonges.

La guerre qui se prépare sera, une fois de plus, une guerre pour le contrôle des ressources pétrolières, une guerre de pillage. Une guerre dont le peuple irakien, déjà massacré et appauvri par la guerre de 1991 et dix ans d'embargo, sera la principale victime, mais dont nous, les travailleurs des puissances impérialistes qui la feront, payeront également la note. Non à la guerre contre l'Irak !

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète. Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre. Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Emplois publics fermés aux étrangers

DIVISER POUR RÉGNER



Des travailleurs immigrés sur les voies ferrées, il y a quelques années.

La RATP a décidé d'ouvrir ses emplois statutaires à toutes les nationalités. Jusqu'à présent, ils étaient réservés aux Français ou, depuis 1991, aux ressortissants des pays de l'Union Européenne. Mais si la RATP a choisi de modifier ses statuts discriminatoires, ce n'est pas le cas de la plupart des autres entreprises publiques, toujours fermées aux étrangers, ou les employant hors statut, dans des conditions beaucoup moins favorables en ce qui concerne le montant des salaires, des retraites, ou encore le déroulement de carrière et la couverture maladie.

Ainsi, la SNCF emploie un millier de travailleurs nord-africains avec un statut à part, le PS-25. Elle les a recrutés dans les années 1970. Depuis, elle n'est pratiquement pas revenue sur leur statut au rabais : à la suite des accords sur les 35 heures, ces travailleurs peuvent partir en préretraite à 55 ans, le même âge que les autres cheminots, alors qu'ils devaient attendre 60 ans auparavant. Mais l'inégalité des retraites n'a pas été supprimée.

Outre les entreprises publiques, c'est toute la Fonction publique, qui emploie au total 5,2 millions de salariés, qui est fermée aux étrangers. De nombreuses professions libérales sont elles aussi soumises à une condition de nationalité, se protégeant ainsi jalousement de leurs concurrents étrangers : avocats et notaires, médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires, dirigeants d'une entreprise de transports de fonds, guides interprètes de tourisme, directeurs de casinos, architectes, etc. D'après une étude datant de mars 2000, cela représente près de 7 millions d'emplois totalement ou partiellement interdits aux étrangers non Européens, soit un emploi sur trois !

Cela ne date pas d'hier. Les dispositions discriminatoires se sont accumulées en fait depuis les années 1880. Pour la plupart prises dans des périodes de

montée du chômage, elles ont été maintenues au fil des années. Ainsi la Compagnie de Chemins de fer d'Orléans exigea la première la nationalité française, en 1888, et fut bientôt suivie par les autres compagnies qui se partageaient à l'époque l'exploitation du chemin de fer. Lorsque la SNCF fut créée, la clause excluant les étrangers fut maintenue dans les statuts de cette entreprise publique.

L'interdiction des étrangers dans la Fonction publique remonte aussi à la fin du 19^e siècle. Ce fut aussi l'époque où diverses professions libérales firent l'objet de mesures discriminatoires. Les médecins, par exemple, obtinrent en 1892, après une forte mobilisation de la corporation, que l'exercice de la profession soit interdit aux praticiens sans diplôme français. Une loi de 1933 alla plus loin : il fallut alors de plus être de nationalité française pour avoir le droit d'exercer. Depuis, l'interdiction demeure, mais elle n'a pas empêché les hôpitaux français de recruter des médecins étrangers pour combler leur déficit de personnel depuis 20 ans. Les 8 000 médecins étrangers, dits « *médecins attachés associés* », assurent aujourd'hui plus de la moitié des gardes et des urgences en France, et représentent un médecin sur quatre dans les hôpitaux... Tout cela pour des salaires inférieurs de moitié à ceux de leurs homologues français.

Les lois discriminatoires envers les travailleurs étrangers n'ont jamais empêché le patronat français de faire appel à eux lorsqu'il en a eu besoin. Les cartes de travail et cartes de séjour réservées aux étrangers (la première date de 1917), les expulsions de travailleurs étrangers licenciés ou en situation irrégulière... tout cet arsenal réglementaire leur a en revanche permis de les exploiter plus encore que leurs camarades français !

Ce n'est pas seulement par esprit de justice qu'il faut s'opposer à toutes les mesures discriminatoires frappant les travailleurs étrangers, mais parce qu'elles divisent et affaiblissent le camp de tous les travailleurs.

Claire LACOMBE

Côte-d'Ivoire

Moins de 48 heures après le déplacement en Côte-d'Ivoire du ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, qui se vantait d'avoir réenclenché le processus de paix, de violents combats ont opposé des rebelles aux troupes françaises dans l'ouest du pays. Le bilan de ces affrontements aux portes de la ville de Duékoué serait de 30 morts parmi les rebelles, et de 9 blessés parmi les soldats français.

Ce n'est pas la première fois que cette ville, nœud routier donnant accès à la « boucle du cacao » et au port de San Pedro, par où transitent la moitié des exportations de cacao, est le théâtre d'affrontements entre les soldats français du dispositif « Licorne » et des forces armées appartenant soit au Mouvement Populaire Ivoirien pour le Grand-Ouest (MPIGO), soit au Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP). Mais celui-ci a été le

plus important et le plus sanglant.

Comme à chaque fois, la plupart des commentateurs reprennent à leur compte la version de l'état-major français et rejettent la responsabilité des événements sur les rebelles. Comme si le gouvernement français, en décidant d'envoyer 2 500 soldats lourdement armés aux frontières des zones tenues par les rebelles, n'avait pas délibérément pris le risque de tels affrontements ! La colère des opposants est d'autant plus compréhensible que le dispositif militaire français n'est pas neutre. Son rôle n'est pas tant de séparer les belligérants et de faire respecter un quelconque cessez-le-feu que de contenir l'avancée des troupes rebelles et d'empêcher que de nouvelles régions où les intérêts des entreprises

françaises sont nombreux ne tombent sous leur contrôle.

D'ailleurs, si les troupes françaises ont la gâchette facile face au MPIGO ou au MJP, elles ont une attitude beaucoup plus complaisante lorsque des forces gouvernementales ou des mercenaires à la solde de Gbagbo traversent leurs lignes

et perpétuent des massacres dans les zones tenues par la rébellion. Au cours de la dernière semaine de décembre, des hélicoptères de combat ont pu ainsi franchir en toute impunité, et à deux reprises, le dispositif français dans l'ouest du pays. Ces raids, qui ont fait au moins 23 morts parmi les

populations civiles, ont provoqué une violente réaction des mouvements d'opposition au nord comme à l'ouest. Ceux-ci ont menacé, si de tels faits se reproduisent, de déclencher une offensive généralisée contre les troupes françaises.

En choisissant d'intervenir directement dans ce conflit, le gouvernement français n'a donc contribué ni à rétablir la paix, ni à protéger les populations des bandes armées. Au contraire. En voulant défendre les intérêts de ses trusts dans la région, il a créé des tensions supplémentaires et multiplié les risques de nouveaux bains de sang.

Les militants soucieux des intérêts des populations ivoiriennes ne peuvent que réclamer le retrait immédiat des troupes françaises de Côte-d'Ivoire !

Roger MEYNIER

RETRAIT IMMÉDIAT DES TROUPES FRANÇAISES !



Proche-Orient

UNE IMPASSE SANGLANTE POUR LES PEUPLES

S'en prendre ainsi à de simples travailleurs est un acte odieux qu'aucune cause ne justifie, d'autant que les auteurs de ces attentats n'ont que faire des populations qu'ils disent vouloir représenter. Ils se gardent bien d'ailleurs de se mettre sous leur contrôle, se contentant de constituer des appareils militaires qui, si jamais ils parvenaient au pouvoir, défendraient des intérêts autres que ceux des populations pauvres.

Cependant que des Israéliens, ou des étrangers venus travailler (souvent clandestinement) en Israël, étaient victimes d'actes terroristes, l'armée israélienne a poursuivi de son côté ses actions meurtrières dans les Territoires occupés. Après 27 mois d'Intifada, le nombre des morts ne cesse de croître. Près de 2 900 personnes ont déjà perdu la vie, parmi lesquelles 2 100 Palestiniens et 700 Israéliens. Parallèlement à cette hécatombe, Israël poursuit sa politique de faits

accomplis qui rendent épouvantable la vie de nombreux Palestiniens, rétrécissant considérablement leurs terres, leurs villes et leurs espaces de circulation.

Un mur de protection, d'une longueur prévue de 360 kilomètres, permettra à la fin de sa construction d'annexer 7 % de la Cisjordanie. Des Palestiniens sont continuellement expulsés de leurs terres agricoles, voire de leurs demeures. Les démolitions de maisons sont monnaie courante et les interdictions de construire quasi totales pour les Palestiniens. Les routes de contournement, réservées aux seuls Israéliens, restreignent les mouvements des Palestiniens entre 190 ensembles séparés, seulement reliés par de petites routes gardées militairement par l'armée israélienne. Tant et si bien qu'aux dires d'une organisation humanitaire israélienne, 46 % des terres de la Cisjordanie sont déjà « israéliennes de fait » : les Palestiniens en

étant déjà exclus ou pouvant l'être « légalement » à tout instant.

Malheureusement, il n'y a là rien de bien nouveau dans ce Proche-Orient martyrisé par un conflit plus que cinquantenaire où les dirigeants d'une population qui fut victime de la barbarie n'ont su, en prônant une politique foncièrement nationaliste, que reproduire à une plus petite échelle l'oppression dont ils ont été eux-mêmes victimes.

À se ranger ainsi dans le camp impérialiste et à agir bien souvent comme son supplétif, Israël ne pouvait que susciter l'hostilité des populations locales et maintenir la population israélienne dans une impasse sanglante dont elle ne peut sortir.

Mais qu'importe à l'homme de droite Sharon ; qu'importait aux hommes dits de gauche Barak, ou même Rabin, de mettre en œuvre une politique qui n'offrait aucune issue aux populations aussi bien palestinienne qu'israélienne, du

moment que les liens avec l'Occident, en particulier les États-Unis, restaient préservés. Derrière ou avec ces liens, il y a de la part des États-Unis un soutien politique sans faille à Israël et une manne financière généreusement offerte.

Ainsi, les États-Unis viennent de transmettre à Israël un accord de principe pour l'octroi d'une aide exceptionnelle de 10 milliards de dollars, dont certainement trois sous forme de dons et sept sous forme de garanties permettant à Israël d'obtenir des crédits bon marché sur les places financières internationales. Mais cela ne suffit pas au gouvernement israélien qui réclame 12 milliards de dollars supplémentaires pour pallier les effets de la crise économique et pour prix de l'augmentation des dépenses militaires.

Sans attendre cette seconde tranche de crédits, le premier accord financier a été présenté par le ministre des Finances comme « une marque de

confiance dans le gouvernement Sharon ». Et les films de propagande soutenant la candidature de Sharon qui passent à la télévision font référence à cette aide américaine, présentée comme un « oui » de Bush à Sharon.

L'actuel gouvernement de droite n'est pas seul à présenter les choses ainsi. En 1992, le Parti Travailleiste avait lui aussi mené campagne sur le fait que la politique de Rabin, son candidat d'alors, allait permettre l'octroi de garanties financières américaines et amener une nouvelle ère de prospérité. Il n'en a évidemment rien été.

Ainsi soutenue, financée, armée, la population israélienne peut avoir l'illusion de la force. Mais les subsides ne sont pas pour elle. Ils sont pour l'État et ses divers appareils ainsi que pour la bourgeoisie israélienne. Pour la population, malgré une richesse mal partagée, il n'y a que des sacrifices sans fin dont le pire est celui du sang.

G. L.

Allemagne

Le gouvernement SPD-Verts annonce la couleur...

DE QUOI VOIR ROUGE !

Quelques semaines après avoir été reconduite de justesse à l'issue des élections législatives du 22 septembre, la coalition formée par le Parti Social-Démocrate (SPD) et les Verts a commencé à annoncer ses premières mesures de la nouvelle législature.

Pendant toute la campagne, pour ne pas trop perdre de voix dans l'électorat populaire, le SPD avait mis en avant le « bon bilan » de son gouvernement et répété qu'il ne participerait pas à une guerre contre l'Irak. Mais aujourd'hui, c'est un tout autre son de cloche qu'on peut entendre. Que ce soit dans le contrat de coalition passé entre le SPD et les Verts, dans le discours de politique générale tenu par le chancelier Gerhard Schröder devant le Bundestag ou dans les premières lois en discussion au Parlement, le gouvernement a commencé à revenir sur toutes ses promesses de la campagne électorale : pas d'augmentation d'impôts, pas d'augmentation de l'assurance-maladie, etc.

Concernant une intervention militaire contre l'Irak, la Bundeswehr est déjà engagée, de bien des manières, dans le soutien actif aux troupes américaines présentes autour du golfe Persique. Par exemple des avions Awacs, pilotés par des aviateurs allemands, aident l'armée américaine à surveiller l'Irak. L'armée allemande ne tirera peut-être pas un coup de fusil, elle se contentera de passer les cartouches aux troupes US !

Sur le plan intérieur, après avoir, des mois durant, assuré que l'économie allait se redresser, les partis au pouvoir ont soudain découvert que la conjoncture économique était très mauvaise, le déficit budgétaire plus important que prévu (on dit maintenant qu'il pourrait atteindre les 3,8 %, bien au-dessus de la barre des 3 % fixée au niveau européen). Par ailleurs le chômage a encore augmenté pour atteindre, fin décembre, 4,22 millions de chômeurs officiels (10 % de la population active). En un an on recense 260 000 chômeurs supplémentaires. Et de nombreuses grandes villes comme Berlin ou Munich sont pratiquement en situation de faillite. Alors il va falloir se serrer la ceinture. Mais, bien sûr, ce sera essentiellement aux salariés de payer la note.

De nombreuses augmentations sont à l'ordre du jour en ce début 2003 : nouvelle hausse de l'écotaxe (cet impôt-racket instauré en 1998 à la demande des Verts, sous prétexte d'écologie, sur toutes les formes d'énergie : essence, gaz, électricité), suppression de nombreux avantages fiscaux. Les cotisations vieillesse augmentent de 19,1 à 19,5 % – et on parle d'un recul de l'âge de la retraite, de 65 ans

aujourd'hui à 67 voire 70 ans ! Et les cotisations d'assurance-maladie vont passer de 14 à 14,4 % en moyenne (le taux est différent selon chaque caisse). Ce qui n'empêchera pas de réduire les remboursements médicaux.

Le patronat veut baisser les salaires



Schröder et Joschka Fischer, chef de file des verts et ministre des Affaires étrangères, se réjouissent du résultat des élections. Mais les électeurs populaires sont beaucoup moins réjouis aujourd'hui.

Par ailleurs, toute une partie des propositions de la commission Hartz, qui proposait de déréglementer en profondeur le marché du travail, ont été traduites dans deux « lois pour des services modernes dans le marché du travail ». Loin de s'attaquer au chômage, elles visent à s'en prendre aux droits des chômeurs, et à leur faire accepter n'importe quel travail, même le plus mal payé. Ainsi un chômeur avec enfants verrait son allocation baisser de 67 % à 60 % de son ancien salaire. Et les allocations versées à quelque 1,3 million de chômeurs de longue durée devraient être, à terme, supprimées.

Bien d'autres mesures ont été prises pour fournir au patronat une main-d'œuvre à bon marché. La limite des « petits boulots » exemptés de charges sociales va être portée de 325 à 400 euros. Et entre 401 et 800 euros, il est créé une zone de bas salaires, pour lesquels l'assujettissement aux charges sociales ne sera que progressif.

Le gouvernement a également favorisé une extension du travail intérimaire ou tempo-

raire : il n'y aura à l'avenir plus aucune limitation de durée. Pour sauver les apparences, il est prévu que les salariés concernés doivent recevoir les mêmes salaires que leurs collègues en CDI. Mais des accords d'entre-

espère remporter ces élections, ne se gêne pas pour accuser le SPD de « mensonge électoral ». Il est vrai que, dans ce domaine, la CDU en connaît un rayon : en son temps Helmut Kohl avait promis à la population de l'ex-

mens et à Babcock-Borsig. De son côté, la Poste veut fermer 2 000 de ses filiales... au moment même où la presse fait état de son intention de racheter la Poste autrichienne. Quant au nouveau patron de Deutsche Telekom, Kai-Uwe Ricke, il entend supprimer près de 22 000 emplois d'ici 2004, afin d'éponger les 25 milliards d'euros de pertes laissées par son prédécesseur.

Toutes ces attaques contre l'emploi et pour baisser les salaires contribuent à un développement de la pauvreté sans précédent depuis longtemps en Allemagne. Selon un rapport officiel publié en 2001 (et portant sur des chiffres de 1998, mais la situation en s'est guère améliorée depuis), 8 millions de foyers disposeraient, pour vivre, de moins de 50 % du revenu moyen mensuel, soit 1 350 euros. À Berlin un enfant sur quatre vivrait dans la pauvreté. Un reportage présenté fin novembre sur la chaîne de télévision ZDF montrait des élèves n'ayant accès qu'à un seul repas chaud par jour... dans le quartier berlinois de Hellersdorf. Un centre d'accueil animé par un pasteur leur procure gratuitement 150 repas tous les jours mais ne peut faire face à la demande. Cette soupe populaire est située... à deux cents mètres d'une cantine scolaire fermée depuis des années pour cause d'économies.

Face à cette situation la classe ouvrière n'est pas sans réaction. Au cours des dernières semaines ont eu lieu des protestations du personnel de santé, d'employés de la Poste contre des fermetures de filiales, de travailleurs municipaux contre des suppressions de services à Dresde. Dans quelques usines des grèves ont eu lieu, en dehors du cadre contractuel traditionnel. Et des débrayages se sont multipliés dans les services publics, à l'occasion des négociations salariales dans ce secteur. Mais en Allemagne, comme en France, c'est une réaction d'ensemble du monde du travail contre le patronat et ses serviteurs, qu'ils soient sociaux-démocrates ou ouvertement de droite, qu'il faut mettre à l'ordre du jour.

Henri MARNIER

prise peuvent déroger à cette règle. Ce qui revient à réduire à néant ce principe « à travail égal, salaire égal ». Par exemple, un accord existe déjà entre Adecco et le syndicat IG Metall, pour embaucher les intérimaires dans la métallurgie... à 30 % en-dessous du tarif. Dans la chimie, un autre accord permet, lui, d'embaucher les chômeurs de longue durée 10 % au-dessous du salaire fixé par la convention collective. Et sous la pression du patronat, ce genre de disposition est en train de se généraliser dans de nombreux secteurs.

Bien sûr toutes ces attaques venant d'un gouvernement qui se dit de « gauche » suscitent un profond mécontentement. Les sondages d'opinion indiquent une perte de popularité vertigineuse de la coalition au pouvoir. Cela pourrait se traduire par des revers électoraux importants lors des élections régionales qui auront lieu en février 2003 en Basse-Saxe et en Hesse (les régions de Hanovre et de Francfort-sur-le-Main). Le grand parti de la droite, la CDU, qui

RDA des « paysages florissants »... et il a transformé l'est de l'Allemagne en une région socialement sinistrée.

Pauvreté en hausse

Mais certains politiciens sociaux-démocrates ne veulent pas porter le chapeau au cas où le mécontentement actuel s'approfondirait. On a ainsi pu entendre, il y a quelques semaines, Franz Müntefering, chef du groupe parlementaire du SPD au Bundestag, déclarer que les ménages allaient devoir diminuer leur consommation privée. Trois jours plus tard, Sigmar Gabriel, ministre président SPD de Basse-Saxe, s'adressait aux travailleurs du secteur public qui manifestaient pour une augmentation d'au moins 3 % de leur salaire... pour leur dire qu'il était normal d'augmenter les bas revenus.

Si cette cacophonie traduit l'embarras du SPD, il est certain que dans la période à venir le monde du travail sera confronté à des attaques redoublées. Déjà une nouvelle série de licenciements a été annoncée, chez Sie-

Espagne

LES MESURES ANTILOUVRIÈRES QUE PRÉPARE LE GOUVERNEMENT AZNAR

Voici sept mois que le gouvernement espagnol dirigé par le représentant du Parti Populaire de droite, José Maria Aznar, tente d'imposer une nouvelle législation plus défavorable encore aux travailleurs et aux chômeurs – ceux des villes comme ceux du secteur agricole – que la précédente.

À la suite du succès de la journée de grève générale du 20 juin dernier à l'initiative de l'ensemble des centrales syndicales, très suivie dans toute l'Espagne et marquée par d'importantes manifestations dans la plupart des grandes villes, Aznar ne pouvait faire totalement la sourde oreille. Et lorsque trois mois plus tard une nouvelle journée d'action fut l'occasion d'une vaste mobilisation marquée par un rassemblement de plusieurs centaines de milliers de personnes à Madrid, le gouvernement, après négociation avec les dirigeants syndicaux, retira un certain nombre de mesures, en particulier celles visant à faire pression sur les chômeurs pour les contraindre à accepter n'importe quel travail sous peine de perdre leurs allocations. C'était assez pour que les principales centrales syndicales, l'UGT et les Commissions Ouvrières, baissent la garde et renoncent à tirer profit du succès de ces mobilisations pour contraindre le gouvernement à retirer tout simplement son projet.

Pourtant, même revu et corrigé, le « decretazo », comme

on appelle cette nouvelle législation, comportait encore bien des attaques antiouvrières. C'est ainsi que les travailleurs qui ont plus de 52 ans, qui constituent 33 % de ceux qui touchent les allocations chômage, pourront être embauchés à bas prix par des patrons qui n'auront plus à déboursier que la différence entre l'allocation et le salaire correspondant à l'emploi exercé. D'autres formes d'emplois concernant des travailleurs bénéficiant d'allocations diverses (les sans-emploi de plus de 45 ans, les femmes victimes de mauvais traitements ou les invalides) permettront aux patrons de ne payer que des compléments salariaux dérisoires, pour lesquels ils seront en outre exonérés de charges fiscales.

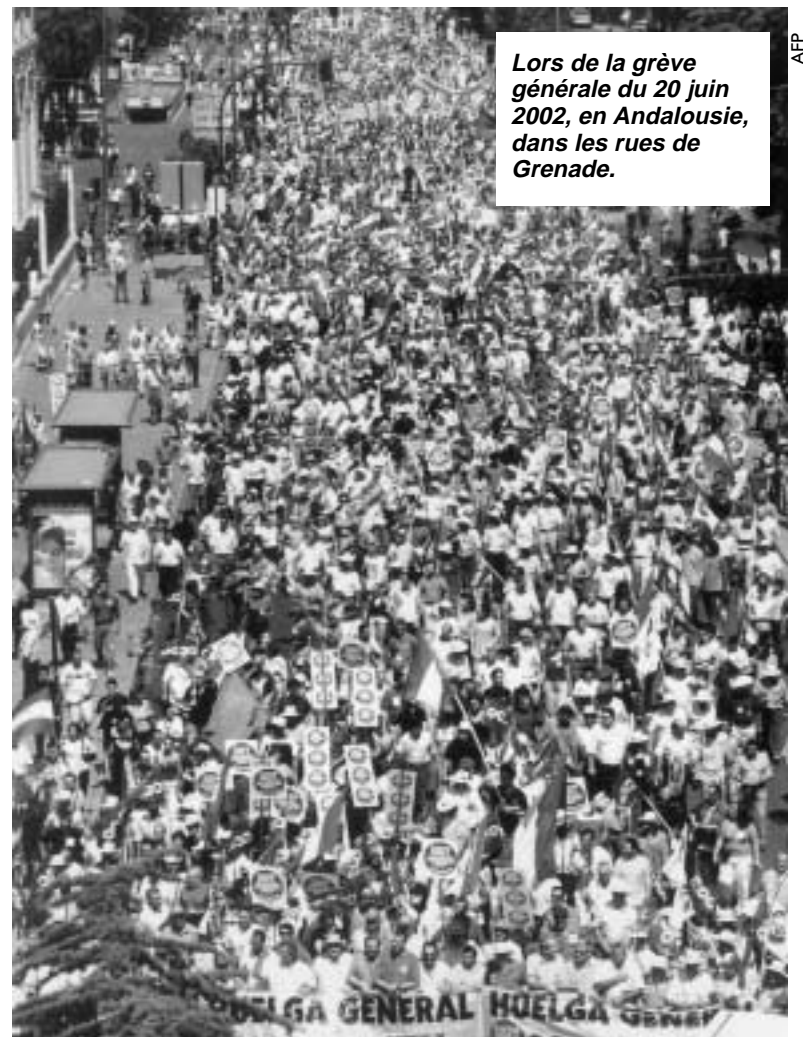
Autant de mesures immédiatement favorables au patronat et qui contribuent – ce qui est peut-être le plus important – à tirer l'ensemble des salaires vers le bas car le travailleur qui, faute d'une allocation quelconque coûtera plus cher à son employeur, se verra bien souvent contraint d'accepter un salaire très bas.

Mais les conséquences les plus graves de la nouvelle législation résident dans les remises en cause concernant le PER qui est un « subside agricole » dont

bénéficient les travailleurs journaliers des régions agricoles, principalement en Andalousie et en Estrémadure. Ils sont quelque 200 000 à n'avoir de revenus réguliers que grâce à ce système par lequel les municipalités avaient la possibilité de faire réaliser des travaux d'intérêt public par des chômeurs, en les rétribuant avec l'argent public. Le travailleur journalier qui compte, grâce à ce système, 40 jours de travail a droit à une allocation de quelque 500 euros par mois. Cet apport financier a permis à des centaines de milliers de familles de survivre en restant dans les bourgs et les villes de ces régions. Il devrait s'éteindre peu à peu mais il n'est pas supprimé pour ceux qui en bénéficient déjà, il ne sera plus attribué à de nouveaux journaliers.

Pourtant le PER n'était pas, loin s'en faut, un gouffre pour les finances publiques. Quelque 900 millions d'euros : cinq fois moins que les subventions aux entreprises agricoles qui sont dans leur très grande majorité aux mains de grands propriétaires terriens. Mais cela n'a pas empêché le gouvernement d'invoquer les risques de corruption et de clientélisme bénéficiant aux maires ! Tout cela va transformer, au travers de la liquidation progressive du PER, des centaines de milliers de journaliers pauvres du sud de l'Espagne en un réservoir de main-d'œuvre à bas prix, obligée d'accepter n'importe quel salaire, à n'importe quelle condition de sécurité, d'horaires, de mobilité et de précarité.

Malgré les journées de juin et d'octobre 2002, le gouvernement n'a pas reculé d'un pouce



Lors de la grève générale du 20 juin 2002, en Andalousie, dans les rues de Grenade.

sur ses projets concernant cet aspect de la réforme. Et la déception a été grande parmi les travailleurs des campagnes d'Andalousie et d'Estrémadure lorsqu'ils ont vu les principales centrales syndicales accepter de négocier avec le gouvernement, sans exiger le retrait de la remise en cause du PER. Sans doute les syndicats ont-ils appelé les paysans et leurs familles à manifester le dimanche 1^{er} décembre à Séville ; et ce sont au moins cent mille personnes (chiffre officiel) venues de toutes les zones agricoles de la région qui ont

défilé à nouveau. Mais ce jour-là les grandes centrales syndicales n'avaient pas mobilisé les travailleurs des grandes villes, ni en Andalousie, ni dans les autres régions, ni même à Séville. Elles ne cherchent pas à préparer une lutte d'ensemble des travailleurs des villes et des campagnes pour imposer le retrait de l'ensemble des attaques antiouvrières qui subsistent. Mais l'ampleur des réactions du monde du travail, chaque fois qu'il a été sollicité, est néanmoins un avertissement pour le gouvernement.

La Pologne, L'Europe et Dassault

À peine les quinze pays faisant partie de l'Union européenne ont-ils approuvé l'entrée de dix autres pays dans cette soi-disant Union, que la Pologne, l'un des futurs membres, leur fait la nique en choisissant un avion de combat américain pour renouveler sa flotte.

Le gouvernement polonais a en effet choisi d'acheter 48 appareils F-16 à la firme américaine Lockheed Martin, de préférence à ses concurrents anglais, suédois ou français. Révélant l'information avant même le gouvernement polonais, Edelstenne, le PDG de Dassault, n'a pas caché son dépit en dénigrant le choix des Polonais qui achetaient un avion vieux de trente ans et qui

serait utilisé une autre trentaine d'années encore. Mais, s'est-il consolé, si « le Mirage 2000 correspondait parfaitement aux besoins des Polonais... l'élément politique a été l'élément dominant, bien au-delà de la qualité des matériels et des prix ».

Voici donc un marché qui passe sous le nez de l'avionneur français, marché sans risque pour lui puisque l'État français se proposait de prêter aux Polonais l'argent permettant de remplir les caisses de Dassault Aviation. Les contribuables français ne s'en plaindront peut-être pas...

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 69

(décembre 2002)

Textes du Congrès annuel de Lutte Ouvrière

- Situation internationale
- Situation économique
- Situation intérieure

Textes de la minorité

- Sur quelques orientations et objectifs pour 2003
- La Russie dans le système impérialiste mondial

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Face à la pollution, LE REFUS DE S'EN PRENDRE AUX RESPONSABLES

Les rodomontades de Chirac s'insurgeant contre les « voyous des mers » et les « hommes d'affaires véreux » qui affrètent des navires-poubelles n'arrivent pas à masquer le fait que, tant au niveau de la prévention que de la réparation des dégâts commis, le gouvernement français, pas plus que les autres, ne se donne les moyens de s'en prendre aux pollueurs.

Après le naufrage de l'*Erika*, en décembre 1999, plusieurs plans ont été adoptés au niveau européen par la Commission de Bruxelles. Le plan « *Erika 1* » prévoyait l'élimination, d'ici 2015, des pétroliers à simple coque, ainsi que le renforcement des contrôles dans les ports et la surveillance des sociétés d'affrètement. Un an plus tard, le plan « *Erika 2* » le complétait par la création d'un fonds d'indemnisation des victimes. Ces mesures, pourtant limitées, ont suscité une levée de boucliers de la part des armateurs, des affrêteurs et de certains États, qui

les jugeaient trop contraignantes. La France, la première, se vante-t-elle, à réclamer des mesures, reste dans les faits la lanterne rouge au niveau européen pour leur application.

Le nombre des inspecteurs de la sécurité maritime, fonctionnaires dépendant du secrétariat d'État aux Transports, est de soixante-cinq, répartis en quinze centres sur tout le littoral ! Et s'il est prévu de faire passer leur nombre à soixante-dix-sept, cela reste dérisoire au regard des tâches à accomplir, puisqu'ils doivent contrôler toutes sortes de bateaux. Comme le relève l'un d'entre eux : « *Il n'est pas normal que je doive effectuer la visite d'un pétrolier le matin et effectuer l'approbation d'un canoë-kayak l'après-midi* » ! Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que seuls 9,5 % des bateaux étrangers transitant dans les ports français soient visités, au lieu des 25 % préconisés par le plan *Erika*.

Sans compter que les navires-poubelles ne battent pas tous pavillon libérien ou panaméen, la France en compte aussi son lot.

Quant à s'opposer aux

armateurs ou aux donneurs d'ordre qui affrètent en toute connaissance de cause des navires hors d'usage, aux équipages mal-payés, peu qualifiés et en nombre insuffisant, parce qu'ils sont moins cher, c'est une autre paire de manche. Les bateaux au pavillon de complaisance échappent peut-être aux règles du droit international, mais ceux qui les affrètent,

eux, sont bien connus et ne sont pas hors d'atteinte. TotalFinElf, par exemple, qui avait choisi l'*Erika* pour transporter son pétrole en connaissant l'état du bateau, est une compagnie bien française, dont les dirigeants sont connus. Qu'est-ce qui empêchait les pouvoirs publics de les obliger à payer pour les dégâts occasionnés par la marée noire d'il y a trois ans

et pour indemniser les victimes ? Il aurait fallu oser imposer des réparations. Mais cela aurait voulu dire s'en prendre à la loi du profit qui laisse les mains libres à des « voyous » qui ne sont pas des voyous des mers, mais des voyous du grand capital.

Malgré les plans anti-pollution édités par la Commission européenne et les déclarations tonitruantes d'un Chirac, les pollueurs ont encore de beaux jours devant eux. Quant aux victimes, elles doivent essentiellement compter pour nettoyer les grèves sur leurs pelles et leurs seaux, et pour l'instant sur l'envoi de 200 militaires (pour des centaines de kilomètres touchés par la marée noire !). Et les pêcheurs et les mareyeurs d'Espagne ou de France devront attendre des années une indemnisation loin de couvrir leur perte – si l'on en juge par le précédent de l'*Erika* – sans compter le temps qu'il faudra à cette pollution pour s'éliminer et rendre de nouveau possible leur activité.

M. L.



Nouvelle mise en examen pour Jean-Christophe Mitterrand

LES PETITS SOUCIS DE « PAPAMADIT »

Le 23 décembre dernier, le juge chargé de l'instruction de l'affaire de trafic d'armes vers l'Angola a gratifié Jean-Christophe Mitterrand d'une nouvelle mise en examen. Cette fois, c'est un « *reced d'abus de biens sociaux* » qui vient charger un peu plus la barque déjà bien remplie du fils de l'ancien président, officiellement « *conseiller aux Affaires africaines et malgaches* » de 1986 à 1992. Celui qui était surnommé « *Papamadit* » est en effet déjà poursuivi pour différentes opérations illégales à propos d'un trafic d'armes avec l'Angola.

Ce sont de multiples voyages payés par le trafiquant Pierre Falcone, pour le coquet total de 45 000 euros, qui valent à Jean-Christophe Mitterrand cette accusation supplémentaire. C'est une péripétie nouvelle dans un long feuilleton judiciaire qui dure depuis quatre ans, mais qui a permis de lever un tout petit coin du voile qui recouvre les liens entre l'Afrique Noire, la

classe politique française, le milieu des affaires et le milieu tout court.

Sont en effet impliqués dans la même affaire, outre Pierre Falcone, l'ex-ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, l'ex-préfet du Var et ex-membre des services secrets Jean-Charles Marchiani, l'ex-conseiller de François Mitterrand Jacques Attali, l'affairiste franco-russe Arcadi Gaïdamak, sans oublier Paul-Loup Sulitzer... La liste des bénéficiaires des mouvements de fonds en provenance des sociétés de Pierre Falcone est longue de plus de trois cents noms. C'est que l'argent coulait à flots, et il y avait de quoi arroser largement de nombreux amis.

Au bout de la chaîne, il y a la féroce dictature angolaise, à la recherche d'armes pour mener une perpétuelle guerre civile, et prête à offrir en échange le pétrole qui se trouve au large de ses côtes. Or, la Russie, elle, dispose des stocks d'armes de l'armée rouge et il

ne manque pas de bureaucraties-mafieux prêts à les vendre pour faire grossir leurs comptes en banque. Au milieu de tout cela, les hommes d'affaires et les réseaux politiques de l'impérialisme français pouvaient servir d'intermédiaires et empocher les dividendes. Au total, plus de 650 millions de dollars ont transité dans un dédale de paradis fiscaux et de sociétés écrans.

Alors, la justice trouvera peut-être à reprocher aux uns ou aux autres ici un « trafic d'influence », là une « fraude fiscale », et ailleurs un « abus de biens sociaux ». Mais la vérité est que tous ces hommes d'affaires, politiciens ou hommes en vue de la haute société, comme on dit, ont alimenté leurs comptes en banque sans s'inquiéter de ce qu'il y avait derrière cela, le sang et la misère de la population d'Afrique. Mais ce crime-là, aucun tribunal ne viendra le leur reprocher.

Jean RAYNARD

Piscines de Laval : L'AIDE DES FINANCES PUBLIQUES AUX PROFITS PRIVÉS

Depuis deux ans, les habitants de Laval et des environs disposent de deux piscines : l'une est publique et installée dans le quartier le plus populaire de la ville (Saint-Nicolas). L'autre, L'Aquabulle, est construite et gérée par une entreprise privée, Aquaval, dans le cadre d'une concession de service public avec la communauté d'agglomération de Laval. Aquaval n'est pas une petite entreprise, c'est une filiale du groupe Spie-Trindel (contrôlé par Spie, ex-Spie-Batignolles) au chiffre d'affaires de 10 milliards de francs pour 2001.

Depuis sa création, L'Aquabulle n'a pas réduit l'affluence à la piscine Saint-Nicolas, et pour cause : l'entrée pour adultes est à 2,30 euros à Saint-Nicolas, contre 4,60 euros à L'Aquabulle, ce qui fait dire à certains Lavallois que L'Aquabulle, c'est la piscine des riches ! À cela s'ajoute la dégradation prématurée de certaines installations et l'incapacité de la direction d'Aquabulle à conserver les maîtres-nageurs, à cause des salaires trop bas : ils sont deux à trois fois moins bien payés qu'à Saint-Nicolas, d'après le directeur de L'Aquabulle lui-même...

L'affaire s'annonce donc

moins juteuse que prévu pour le concessionnaire privé. Le bilan des comptes a même été négatif pour 2001. Qu'à cela ne tienne, alors qu'elle est déjà subventionnée à hauteur de 500 000 euros par an, Aquaval a eu le culot de demander à l'agglomération de Laval de couvrir son déficit, imputable, selon elle, « *au seul fait d'une concurrence exercée par la piscine Saint-Nicolas* ».

Après s'être fait un peu tirer l'oreille, le maire de droite de Laval, François d'Aubert, (qui est aussi le président de la communauté d'agglomération), a vite cédé sur l'essentiel aux demandes d'Aquaval. Il s'est engagé à verser à Aquaval une « *indemnité transactionnelle* » de 150 000 euros pour couvrir partiellement le déficit de 2001. Il a même ajouté un avenant de 180 000 euros supplémentaires au contrat de concession. Enfin, il a par ailleurs accepté d'équilibrer les conditions tarifaires entre les deux piscines, ce qui revient à augmenter les tarifs de Saint-Nicolas.

Aquaval se prétend efficace pour la collectivité, bien que son seul but soit de dégager du profit... Mais si elle a besoin de l'argent public pour rendre des services à la population, alors autant la municipaliser !

Les sans-abri

VICTIMES DU FROID ET DE LA POLITIQUE SARKOZY

Le froid qui sévit rend encore plus dramatique la condition des sans-abri. Et ils sont nombreux, de plus en plus nombreux même, de tous âges, de toutes nationalités, à vivre dehors, dans le métro, dans des abris précaires, au hasard de terrains vagues, errant dépourvus de tout, en France, dans un pays qui est l'un des plus riches du monde.

Chaque année, l'hiver est l'occasion de rappeler la condition catastrophique de la centaine de milliers de SDF, certains touchés par des maladies censées avoir disparu depuis longtemps, comme la tuberculose, souffrant de malnutrition, de manque de soins. Chaque hiver aussi, les organisations sociales qui tentent de les secourir dénoncent combien elles manquent de moyens, de fonds, de structures d'accueil et d'hébergement.

Mais cette année, la politique de Sarkozy, visant à expulser les camps de roms, comme dans le Val-de-Marne, et à fermer le centre de Sangatte qui abritait des milliers de

réfugiés, non seulement n'a rien résolu mais a largement aggravé la situation des sans-abri. Ainsi, depuis la fermeture du centre de Sangatte, dans les communes des environs, à Calais, mais aussi à Paris, des organismes humanitaires comme le Samu social enregistrent un nombre croissant de sans-abri afghans et kurdes, qui ont été refoulés de Sangatte. Sarkozy prétend mettre fin au problème de l'immigration clandestine. Mais de fait, les mesures d'expulsion qu'il a organisées, à grand spectacle, et le saccage de tous les refuges de fortune n'ont rien résolu. Ces mesures ont seulement jeté sur le pavé des villes des milliers d'hommes qui ne savent où aller, comment se nourrir, comment se protéger de l'hiver, comment vivre.

Sans compter qu'elles ne peuvent empêcher l'afflux de réfugiés de se poursuivre. Rien ne peut arrêter la vague de ceux qui fuient l'extrême misère, la guerre, ses destructions, la faim qui sévissent aux quatre coins du monde et qui poussent



des milliers d'hommes et leurs familles à chercher, au risque de leur vie et toujours au prix d'épreuves inhumaines, de trouver un refuge qui, même de fortune, même précaire, a des chances d'être moins pire que ce qu'ils fuient.

Le froid de cet hiver rend la condition de tous les réfugiés,

de tous les SDF, insupportable, intolérable. Mais pour des individus comme Sarkozy et ses acolytes du gouverne-

ment, qu'importe. Pour eux, tout est bon, même le pire, pourvu que cela serve leurs ambitions politiques.

Île-de-France

SÉGRÉGATION SOCIALE CROISSANTE

À l'heure des nouvelles décentralisations voulues par le gouvernement Chirac-Raffarin, l'Aurif (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'IDF) et l'Insee viennent de publier une étude publique sur les modes de vie des Franciliens. S'appuyant sur divers organismes officiels et le dernier recensement de 1999, elle montre que les disparités s'accroissent en région parisienne entre territoires riches et pauvres.

En effet, malgré l'augmentation des richesses, les prétendues péréquations et les multiples opérations médiatiques d'aide aux politiques de la ville, les populations des quartiers et communes pauvres continuent de s'enfoncer dans la misère : concentrant de plus en plus de travailleurs pauvres et immigrés, de chômeurs, d'exclus et précaires, de Rmistes, de familles monoparentales, de retraités avec peu de ressources. En 15 ans, par exemple, les revenus moyens des ménages de Paris ont augmenté de 23 % en moyenne, alors que ceux de la Seine-Saint-Denis ont reculé de 6 % !

Ces populations paupérisées se concentrent en Île-de-France, majoritairement dans les communes du nord des Hauts-de-Seine, dans presque toutes celles de la Seine-Saint-Denis, touchent les trois arrondissements du nord-est de Paris et le Val-de-Marne, dans les

communes en amont de la Seine. Les revenus de la plupart de ces communes ont reculé, jusqu'à 15 % pour certaines (comme La Courneuve, Aubervilliers, Garges, Sarcelles, etc).

La moitié des 172 000 Rmistes (310 000 personnes avec les familles) d'Île-de-France vivent dans le nord-est de Paris et la Seine-Saint-Denis, et la moitié des habitants de ce dernier département vivent avec les prestations sociales.

La décentralisation préparée par le gouvernement va accentuer ces disparités entre les villes riches et les villes pauvres en transférant encore plus de charges aux collectivités locales. Cela se traduira pour les habitants des communes pauvres par plus d'impôts locaux, pour ceux pouvant les payer, et par moins de services publics pour tous à cause du désengagement de l'État de ces services.

La ségrégation territoriale et l'apartheid social vont donc augmenter encore alors que seule l'intervention centrale de l'État pourrait inverser cette évolution, en transférant vers ces communes véritablement sinistrées les moyens nécessaires. Mais ce n'est pas l'intention des gouvernements, actuel ou passé.

Colombes (Hauts-de-Seine) UNE POLITIQUE ANTI-PAUVRES

À Colombes, dans les Hauts-de-Seine nous avons eu droit cette année à une augmentation de 30 % des impôts locaux, l'augmentation la plus élevée de toute la France, paraît-il. Ainsi pour un F2 de 50 m², le montant de l'impôt s'est élevé à 600 euros. Certains Colombiens ont dû demander de les payer en plusieurs fois.

C'est la part municipale de l'impôt qui a augmenté. En effet, la municipalité (installée depuis un an, dont la maire est au RPF), a voté des crédits importants pour « offrir plus de sécurité à la ville ». Une police municipale est en train de se mettre en place qui comptera 80 hommes armés de magnum. Et chacun a pu constater que le nombre de contraventions mises aux voitures garées en centre-ville a considérablement augmenté.

Quant à la politique du logement de la municipalité, cette année 85 familles ont été expulsées entre mars et octobre. Elle s'est débarrassée de ceux qui ne peuvent

plus payer leur loyer depuis parfois des années, souvent des femmes seules, avec des enfants, n'ayant plus de travail et pas les moyens de s'acquitter d'un loyer même modeste. Dans un des cas, la femme, ayant réoccupé avec l'aide de ses voisins le logement dont elle avait été expulsée, a vu débarquer 40 policiers avec des flash-balls et des bombes lacrymogènes, pour éloigner les voisins susceptibles de lui venir en aide.

Mais la municipalité ne se contente pas d'expulser les plus pauvres. La maire de la ville, Gouëta, a décidé d'augmenter la construction de bureaux et d'immeubles de standing, avec accès à la propriété privée. Récemment, la municipalité a annoncé la destruction d'une cité qui contenait d'après elle trop de « cas sociaux ». Les habitants de cette cité sont relogés si possible dans une autre ville. Les logements qui seront construits à la place seront destinés à la copropriété. La mixité sociale, dont la maire, Gouëta, est partisane, c'est

« mixer » des bureaux avec des appartements de luxe. Les pauvres iront loger ailleurs.

Tout cela sans compter sa politique vis-à-vis des associations ; pendant que le Secours catholique a vu augmenter sa subvention, le Secours Populaire, lui, ne recevra désormais plus rien. De plus, une aide était auparavant octroyée par la Ville aux plus démunis, et donnée via les associations elles-mêmes ; cette aide est désormais réservée à ceux qui peuvent donner une adresse, c'est-à-dire que ceux qui sont vraiment les plus démunis, vivant en hôtel ou même dehors, n'y ont plus accès. Le Secours catholique même a de plus en plus de difficulté à répondre aux besoins de ceux qui viennent le voir, toujours plus nombreux.

L'augmentation des impôts locaux et la politique sécuritaire non seulement ne vont pas améliorer les conditions de vie des plus pauvres, mais augmentent leur insécurité.

Les licenciés, DES VOYOUS PROTÉGÉS PAR CHIRAC ET SARKOZY

La chasse aux voyous est à la mode en France. Au niveau gouvernemental, Chirac a condamné les « voyous des mers ». Sarkozy s'est institué chasseur en chef des voyous des banlieues, c'est ainsi qu'il qualifie, en vrac, les quelques jeunes coupables d'incivilités, ou même de violences, et ceux qui traînent, faute de mieux, dans les halls d'immeubles des cités populaires.

Mais il y a des voyous dont on parle beaucoup moins, sauf dans les échos mondains et financiers. Et pourtant, ils sont bien connus. Ils ne sont pas, eux, hors d'atteinte, au-delà des eaux territoriales, dans des zones de non-droit. Ils fréquentent les salons et parfois les réceptions officielles, les antichambres des ministères et les couloirs des assemblées. Ils côtoient élus et ministres.

Ce sont ces patrons qui exploitent les travailleurs, et puis lorsqu'ils les estiment pas assez rentables, qui les jettent à

la rue. Ce sont des gens qui, pour la plupart pour ne pas dire tous, ont bénéficié de la généreuse bienveillance, sonnante et rébuchante, des gouvernements quelle que soit leur couleur, mais aussi des instances locales, conseils régionaux, généraux, municipalités des grandes villes ; que ce soit sous forme des primes d'aide à l'emploi, ou des diverses formes d'exonération fiscale.

Parmi eux, il y a ceux qui, assurés d'une impunité quasi certaine et des complicités des gens du même monde qu'eux, s'évaporent en laissant derrière eux une ardoise substantielle, comme la direction de Daewoo en Lorraine. Ils laissent du même coup des centaines de femmes et d'hommes sans travail, sans salaire. Il y a ce patron d'une petite entreprise de parfumerie de Seine-Maritime, qui s'est enfui comme un vulgaire cambrioleur, vidant l'entreprise des machines, tandis que les salariés, rentrant de leur semaine de congé après les fêtes, retrouvaient leur usine vidée, sans autre forme d'explication. Des exemples de la sorte, on pourrait en citer

des dizaines chaque semaine, des centaines, voire plus dans l'année.

Et au bout il y a le flot des millions de sans-travail, ceux qui sont officiellement recensés et ceux qui ne le sont pas ou plus.

Il y a les quelques patrons qui dépassent parfois les bornes de la loi (encore que la loi soit bonne fille à leur égard) mais il y a aussi, et c'est le cas général, tous ceux qui restent dans le cadre de la légalité, voyous patronaux de petite envergure ou voyous de haut vol, qui ont leur nom dans le gotha des affaires, et qui figurent dans les rubriques boursières, les Michelin, Alstom, Moulinex et autres Philips ou Alcatel. Ils trafiquent en Bourse, ils trafiquent leur comptabilité, mais surtout ils jouent en toute impunité avec le sort de centaines de milliers de femmes et d'hommes dans ce pays comme ailleurs de par le monde. Ils décident souverainement en restant dans le droit, de licencier, saccageant des vies, des familles, des villes et des régions entières, en privant de ressources ceux qui



vivaient laborieusement, et du même coup assèchent l'activité économique de toute une région.

Oui, parmi toutes les catastrophes dont on a parlé ces temps-ci, il y en a une qui ne fait pas la Une des journaux ni l'objet de débats, tant pour les journalistes et les politiciens elle est banale. Pire même, elle est considérée comme normale, et pour certains même, nécessaire à la bonne vie de « leur économie ». Cette catastrophe, c'est le chômage, régulièrement alimenté par les

plans de licenciements, bien plus fréquents que les marées noires, mais bien plus nocifs encore.

Eh bien, il est aussi urgent d'empêcher ces voyous sociaux que sont les capitalistes de continuer de nuire à la collectivité.

Mais dans ce domaine, on aurait bien tort – encore plus que contre les pollueurs des mers et du littoral – de compter sur les Chirac et les Sarkozy pour leur faire la chasse.

Jean-Pierre VIAL

Daewoo Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

LES TRAVAILLEURS EXIGENT DES GARANTIES

Sur les trois usines lorraines de Daewoo, deux ont fermé leurs portes. A Villers-la-Montagne, où 229 travailleurs fabriquaient des micro-ondes, l'usine réputée pourtant rentable a fermé fin novembre. A Fameck, 170 travailleurs ont produit leur dernier téléviseur le 7 janvier dernier, et ils ne sont même pas sûrs de toucher leurs indemnités de licenciement. Reste la plus grosse celle de Mont-Saint-Martin, près de Longwy où 550 travailleurs fabriquent des tubes cathodiques pour téléviseurs : elle menace de fermer à son tour.

Depuis le 20 décembre, les ouvriers de Mont-Saint-Martin multiplient donc occupations et actions de toutes sortes. Ce jour-là, on apprenait que le groupe Daewoo n'avait pas renouvelé sa garantie bancaire pour cette usine, entraînant des saisies sur ses comptes de la part de

l'URSSAF et de la Société Générale (à qui Daewoo devait respectivement 3,5 et 20 millions d'euros), avec la menace d'une liquidation pure et simple du site.

Samedi 4 janvier, une assemblée générale houleuse a décidé, contre l'avis de la CFDT mais avec l'appui de la CGT et de FO, de durcir le mouvement et de poser un ultimatum : des produits chimiques seraient déversés dans la rivière si, mercredi 8 janvier au soir, les travailleurs n'obtenaient pas de garanties des pouvoirs publics en cas de liquidation de l'usine. L'Union locale CFDT a publiquement dénoncé cet ultimatum comme « s'apparentant à du terrorisme ». Mais comme le faisait remarquer une responsable CGT « les vrais terroristes sont les patrons qui liquident les emplois. »

Le 9 janvier, une grande manifestation était prévue au tribunal qui devait décider de la poursuite, ou pas, de l'activité de l'entreprise. À l'heure où nous écrivions, la décision du tribunal n'était pas connue

mais personne ne croit plus que l'usine va durer bien longtemps.

Depuis la mise en service de celle-ci, il y a six ans, Daewoo prétend que Mont-Saint-Martin est déficitaire. Même si le carnet de commandes a toujours été plein. Même si chaque mois de nouveaux records de production ont été battus. En fait, Daewoo a décidé de fermer toutes ses usines en Lorraine... après avoir empoché 450 millions de francs d'aides publiques, dont 230 rien que pour le site de Mont-Saint-Martin. Ce pactole représente 420 000 F par salarié et fait dire à la responsable de l'Union locale CGT de Longwy citée par *Libération* « si l'État et les élus ont bien su trouver les fonds publics pour faire venir Daewoo en Lorraine, qu'ils se débrouillent pour aider les salariés sur le carreau. »

Décidés et déterminés, les travailleurs ne veulent pas se retrouver licenciés sans rien : il faut au minimum deux ans d'ancienneté pour prétendre à de dérisoires indemnités légales, et une bonne partie du per-



Manifestation des salariés de Daewoo devant le ministère des finances à Paris le 18 mars 2002.

sonnel ne les a même pas dans cette usine jeune. C'est dire que tout le monde risque, en cas de fermeture, de se retrouver à la porte avec rien, dans une région déjà sinistrée.

Le ministère du Travail lui-même, dans une note interne publiée par la presse locale, dit redouter une « explosion sociale » en cas de fermeture de Mont-Saint-Martin. Les pouvoirs publics ont réussi à aider Daewoo à fermer ses deux

autres usines, mais là, la partie n'est pas jouée car les travailleurs y sont plus nombreux et aussi plus déterminés. Un médiateur a été nommé, mais il lui faudra davantage que de bonnes paroles pour calmer la colère des ouvriers de Mont-Saint-Martin, dans un bassin de Longwy encore imprégné d'une riche tradition de luttes, marquée par les émeutes de 1979 et 1984 lors des licenciements dans la sidérurgie.

ACT-Angers

LE COMBAT CONTINUE

À ACT Angers, nous avons décidé d'occuper l'usine dès l'annonce de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise, le jeudi 19 décembre, malgré les efforts des CRS pour nous en empêcher.

Et depuis nous sommes toujours là, à nous relayer nuit et jour, pour tenter de maintenir la pression. Il faut dire que nous avons fait beaucoup, au cours des deux semaines passées, pour ne pas être oubliés.

Ainsi, nous avons appelé à une manifestation de soutien, le mardi 24 décembre au matin. Notre cortège a défilé dans les rues du centre-ville d'Angers, aux cris de « *Le gouvernement doit décider : aucun, aucun, aucun licenciement !* » ou encore de « *Tout est à nous, rien n'est à eux ! Ne laissons pas casser, casser, casser les entreprises !* » Ça tranchait avec les musiques de Noël qui inondent, en cette période de l'année, les rues commerçantes. Et les réactions des passants étaient souvent chaleureuses, nombre d'entre eux ayant tenu à montrer leur solidarité en versant à la collecte de soutien effectuée tout au long du parcours. Se retrouver à plusieurs centaines dans la rue pour dire non aux licenciements, c'était loin d'être ridicule pour un 24 décembre.

Le fait est que les licenciements étaient décidés et que les lettres étaient prévues pour le

samedi 28 décembre. Certains d'entre nous ont donc lancé l'idée, pour ce jour-là, d'un rendez-vous général à l'entreprise, afin de ne pas rester chacun chez soi. Ce rassemblement a pris la forme d'un spectacle musical dans les locaux d'ACT, auquel nous avons convié tous ceux qui souhaitaient nous apporter leur soutien. Et nous étions autour de 400 ce soir-là, dont certaines personnes venues de loin, parce qu'elles avaient lu notre appel dans le journal local.

Depuis, nous avons maintenu l'occupation, y compris le soir du 31 décembre. Car pour l'instant les conditions de départ se limitent aux versements des indemnités légales de licenciement (ce qui représente des sommes dérisoires), et à la création d'une cellule de reclassement. Bien sûr, notre ancien employeur, Bull, a parlé de racheter les bâtiments pour 6 millions d'euros, mais pour l'instant rien n'est encore fait. Et de toutes façons, cela ne fera pas le compte pour assurer des conditions de départ décentes pour tous. Et puis l'attitude de la direction de Bull est d'autant plus choquante que, non seule-



La manifestation dans les rues d'Angers.

ment elle est directement responsable de la situation en l'ayant quasiment programmée, mais en plus elle compte s'en tirer au moindre coût et même, sans doute, faire une excellente opération financière. Aussi avons-nous décidé, lors d'une de nos assemblées générales, d'appeler tous les travailleurs, toute la population d'Angers, à une nouvelle manifestation le jeudi 9 janvier.

L'heure était donc à la pré-

paration de cette nouvelle manifestation : distribution dans les autres entreprises de l'agglomération, sur les marchés. L'ensemble des syndicats y appelaient, y compris la CFDT, alors que plusieurs de ses dirigeants avaient multiplié ces dernières semaines les déclarations dans la presse dénonçant « *le jusqu'au-boutisme* », « *le radicalisme anti-mondialisation* » des militants d'ACT qui avaient engagé la lutte. Beaucoup d'entre nous se

demandent ce que ce revirement cache, tant les propos avaient été haineux envers nous les semaines précédentes.

Aujourd'hui la mobilisation ne faiblit pas, bien au contraire, et nous comptons bien profiter de cette nouvelle manifestation pour renforcer les soutiens que nous avons de la part d'autres travailleurs et d'une partie de la population locale.

Correspondant LO

Reims-aviation (Marne)

MOBILISATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Reims-Aviation produit des petits avions (des F406) et des pièces pour de gros avions en sous-traitance de Dassault et EADS. Elle appartient depuis quelques années à la famille Chaufour, une des plus grosses fortunes de la région. Plus pour longtemps, puisque l'entreprise a déposé le bilan le 30 octobre dernier, après que Chaufour s'en fut mis plein les poches et eut considéré que son argent serait plus rentable ailleurs.

Du coup, l'emploi des 470 salariés est gravement menacé. Jusqu'à présent, le seul reprenneur qui s'est fait connaître est le groupe autrichien Ventana, qui ne reprendrait même pas la moitié du personnel et ne poursuivrait que l'activité de sous-traitance. Et même ceux qui resteraient auraient de quoi s'inquiéter car Ventana est une sorte de Tapie autrichien qui a procédé à une centaine de

fusions-acquisitions en quinze ans, et qui n'a conservé au final... que cinq entreprises !

Le tribunal de commerce doit décider le 16 janvier du sort de Reims-Aviation : soit la liquidation judiciaire, soit la cession à Ventana pour une bouchée de pain. Dans tous les cas, l'avenir des travailleurs est bien sombre.

Mais ils n'ont pas dit leur dernier mot. Les mois passés, plusieurs débrayages ont eu lieu pour défendre les salaires et les emplois. Pendant les congés de Noël, il y a eu deux assemblées générales et un rassemblement devant la sous-préfecture, où près de la moitié du personnel était présent. La CGT qui est le principal syndicat de Reims-Aviation, appelle tous les travailleurs de l'agglomération à une manifestation le samedi 11 janvier, contre les licenciements et en soutien aux salariés de Reims-Aviation et

du magasin Le Printemps (130 employés) qui lui aussi doit fermer ses portes à la fin du mois. Autant dire qu'il y a une véritable hécatombe d'emplois à Reims, puisque de nombreuses autres entreprises ont elles aussi fermé : Jacob-Delafon et la Socratrem étant les dernières en date.

La semaine va donc être consacrée à préparer la manifestation. Des diffusions de tracts sont prévues au centre-ville et aux portes des entreprises de Reims. Un préavis de débrayage a été déposé aux Transports Urbains de Reims.

Il faut que la manifestation du samedi 11 janvier, qui partira de la Maison des syndicats, boulevard de la Paix, à 14 heures, soit un succès.

Correspondant LO

Moulins (Allier)

POUR DECAUX, L'ARGENT PUBLIC N'A PAS D'ODEUR

La municipalité (RPR) de Moulins dans l'Allier a décidé de rompre le contrat qui la liait depuis plusieurs années à la société Decaux, pour la location de trois toilettes publiques. Ces trois malheureuses vespasiennes coûtaient au contribuable la bagatelle de 50 000 euros par an ! Cela fait 1 500 euros (10 000 F) par sanisette et par mois. A ce prix-là, on peut louer plusieurs appartements... avec, dans chacun, des toilettes en parfait état !

Il n'y a pas que les toilettes qui étaient automati-

ques : le contrat incluait l'augmentation annuelle du prix de location, imposée unilatéralement par Decaux. Et pour couronner le tout, Decaux avait obligé la ville à s'engager pour quinze ans. Résultat, celle-ci a dû déboursier 30 000 euros supplémentaires pour avoir de droit d'arrêter de payer.

Pas étonnant que Decaux soit devenu en quelques années un trust international, réalisant chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros de bénéfices.

J. R.

LES PROFITS CONTRE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS.



Manifestation à Paris, en 1998. Depuis, la situation a tendance à s'aggraver.

Un rapport du Sénat constate l'augmentation des dépenses pour la branche accidents du travail et maladies professionnelles.

Mais si les dépenses augmentent c'est que le nombre d'accidents du travail augmente depuis 1997 : 1 363 542 accidents du travail déclarés en 2001 contre 1 360 612 en 2000. Le nombre d'accidents graves a augmenté de 4,4 % entre 1999 et 2000 (46 085 pour 1999 et 48 096 pour 2000). Le nombre de maladies professionnelles reconnues et prises en charge est en plus forte augmentation encore : 39 755 cas en 2001 contre 29 771 en 2000, selon la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la Cnamts. Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les troubles musculo-squelettiques, viennent ensuite les cancers, liées à l'amiante (plus de 10 % des maladies professionnelles), puis tous les autres cancers dus au contact avec d'autres produits cancérogènes.

Ces chiffres sont certainement en dessous de la réalité. En effet, ne sont comptabilisés que les accidents déclarés et les maladies professionnelles reconnues comme telles. Or bien des travailleurs subissent des pressions de leur patron, ne déclarent pas leur accident du travail et ne se mettent pas en arrêt maladie. Et beaucoup ne parviennent pas à faire reconnaître leur maladie comme liée à leur travail.

Pas besoin d'aller chercher loin la cause de cette aggravation générale. Les cadences sont

plus intenses, les journées de travail plus longues avec toujours plus d'heures supplémentaires. La précarisation du travail accentue encore les risques professionnels. Car les travailleurs dans une situation précaire subissent plus encore que les travailleurs en fixe les pressions patronales. Ils effectuent souvent les tâches les plus pénibles, sans être avertis des risques, sans connaître les machines et les produits utilisés. Dans les entreprises de sous-traitance auxquelles les grandes entreprises ont recours il en va de même. Pour ne prendre qu'un exemple, sur le site des Chantiers de l'Atlantique qui compte 4 800 salariés en fixe dans l'entreprise Alstom, jusqu'à 8 000 précaires ou sous-traitants sont employés par les 400 entreprises de sous-traitance présentes sur le site. Des travailleurs de toutes origines, Polonais, Croates, Roumains, Hongrois, Slovénes, Portugais, payés moins encore que les salariés d'Alstom, sont employés par des sociétés de sous-traitance. Les accidents sont bien souvent camouflés. Des syndicalistes CGT d'une entreprise de sous-traitance signalaient que la médecine du travail ne recevait la visite d'aucun travailleur étranger et qu'ils n'apparaissaient jamais sur le registre des soins infirmiers, qui décompte pourtant 19 650 passages pour la seule année 2001.

La législation sur la santé et la sécurité au travail n'est que très rarement favorable aux salariés. Mais le problème principal est la pression exercée par les patrons. Protester parce qu'on se retrouve par exemple exposé à un produit dangereux, c'est prendre le risque de se voir

remercié sans autre forme de procès. Le « droit de retrait » que prévoit la loi et qui donne, en théorie, le droit au travailleur de refuser de travailler s'il estime que sa santé est en danger, est bien difficile à invoquer pour un travailleur isolé, encore plus pour un travailleur intérimaire ou d'une entreprise sous-traitante.

La santé des profits compte bien plus que la santé de ceux qui les produisent.

Aline RETESSE

MAPAD-Centre hospitalier de Nevers

UNE SITUATION INTOLÉRABLE

La MAPAD est un établissement pour personnes âgées dépendantes, rattaché au Centre hospitalier de Nevers. Il a ouvert ses portes en 1997 et les entrées des personnes hospitalisées se sont faites de façon progressive sur deux ans.

Aujourd'hui, nous avons 80 personnes à charge, mais les besoins en personnel n'ont pas suivi. La mise en place des 35 heures, sans moyens supplémentaires, n'a fait qu'aggraver nos conditions de travail.

Au total, il y a quatre infirmières qui travaillent de plus en plus en coupure. Les aides-soignantes sont au nombre de douze le jour et cinq les nuits. Pour prendre les congés et les RTT, c'est la galère, et bien sûr les arrêts maladie ne sont pas remplacés. Sur sept ASH (Agents des services hospitaliers), deux seulement sont titulaires, les autres sont contractuelles.

Du côté des personnes hospitalisées, les conditions de vie se sont également beaucoup dégradées : les contacts humains avec le personnel se raréfient, les soins d'hygiène ne peuvent plus être assurés correctement, la douche n'est possible que tous les quinze

jours, les chambres sont faites seulement tous les quatre ou cinq jours et le manque de surveillance auprès des personnes désorientées est de plus en plus important. Les activités ont de plus en plus de mal à être assurées : une kermesse a lieu une fois par an pour financer de petits spectacles grâce au dévouement des soignants et des familles.

Cette situation est de plus en plus intolérable pour tout le personnel soignant. Refusant d'être complices d'une telle dégradation, nous avons lancé une pétition qui a recueilli 75 signatures parmi les soignants et les familles de malades. Le 11 décembre avec le soutien de la CGT, nous l'avons portée à douze à la réunion du Comité médical d'établissement, composé de la direction et des chefs de services.

Notre intervention a reçu dans l'ensemble un bon accueil de la part des médecins présents. Seul le directeur ne semblait pas très heureux de nous voir.

De toute façon, nous continuerons à nous manifester pour obtenir des postes supplémentaires et la titularisation des collègues contractuelles.

Nos lecteurs Vivement que ça pète écrivent contre tous ces escrocs !

« Chauffeur chez Jean-Michel Pascal, je subis la mise en redressement judiciaire de cette entreprise basée à La Talaudière, dans la banlieue de Saint-Etienne.

Cela faisait plusieurs semaines que des bruits alarmistes circulaient parmi les chauffeurs, mais la surprise est venue de plusieurs côtés. D'abord mon chèque pour le salaire d'octobre était en bois. Ensuite, j'ai reçu des appels téléphoniques de collègues bloqués en Italie, en Allemagne ou en Angleterre. Alors qu'ils payaient leur plein dans une station service, il s'est avéré que la carte de paiement était refusée, car le compte n'était plus approvisionné ! Depuis ce 14 novembre et depuis le redressement, prononcé le 21 novembre, nous ne touchons pas nos salaires complets.

Le patron est un magouilleur qui a démarré avec quel-

ques camions et qui s'est retrouvé à la tête d'une boîte de 198 salariés. Prêt à tout pour gagner de l'argent, il n'a pas hésité à embaucher des chauffeurs polonais, qu'il faisait rouler aux conditions et aux tarifs polonais, la pire exploitation. L'hebdomadaire de la Fédération Nationale des Chauffeurs Routiers a même publié la photo de deux camions de J-M Pascal bloqués par la police sur un parking en Autriche, les chauffeurs polonais étaient complètement en infraction avec la législation.

Aujourd'hui, notre avenir est plus qu'incertain. Malheureusement, mes collègues ne m'ont pas suivi quand je leur ai proposé de se mettre en grève tous ensemble. Alors que nous ne sommes pas payés, certains ont tellement peur qu'ils roulent quand même. L'un d'eux a même avancé de sa poche le montant

d'un plein. Certains collègues, poussés par le besoin, en sont réduits à accepter de véritables aumônes, le patron se contentant de leur donner quelques billets de 10 ou 20 euros tirés de sa poche.

Les cartes de crédit pour faire les pleins ne sont donc pas approvisionnées. On ne peut faire les pleins que dans les dépôts. Ce qui fait que, pour un trajet Périgueux-Béziers, j'ai dû passer par Clermont-Ferrand pour faire le plein !

Près de deux cents chauffeurs sont dans une situation intenable et ce patron n'est inquiet par personne. Lors d'une réunion avec un adjoint de l'administrateur judiciaire, alors que je demandais si l'on pouvait connaître un peu les comptes de ce patron, on m'a vertement répondu que cela ne me regardait pas ! »

Un lecteur chauffeur-routier (Saint-Chamond)



EDF-GDF



Consultation sur les retraites du 9 janvier

UN RÉFÉRENDUM NON DÉMOCRATIQUE

La consultation du personnel d'EDF-GDF sur l'avenir du système des retraites a été fixée au jeudi 9 janvier. Nous n'en avons donc pas les résultats à l'heure où nous écrivons. Mais nous pouvons dénoncer les conditions de cette consultation.

Tout d'abord les 280 000 actifs et retraités d'EDF-GDF ont été informés de façon aberrante et scandaleuse. Les actifs – environ 140 000 – ont reçu, par un envoi central, un courrier avec le texte du *relevé de conclusions* (c'est le nom du projet d'accord) ainsi que les textes de différents syndicats, mais *uniquement les partisans de la signature*, à savoir la CGT, la CGC, la CFDT, et la CFTC. Mais rien, pas le moindre point de vue, des opposants. Rien de FO, qui pourtant a refusé de participer aux négociations ayant abouti au *relevé de conclusions*. Rien de Sud-Energie, opposé également à l'accord, et rien des nombreux syndicats CGT qui, s'opposant à la Fédération, ne voulaient pas signer l'accord.

Quant aux 140 000 retraités, ils ont été informés par les nombreux CAS (l'équivalent des Comités d'entreprise) et leur information est... extrêmement variable. Et ils ne reçoivent le point de vue des opposants que lorsque ces derniers tiennent en main des CAS, ce qui est très rare.

Que dirait-on d'une consul-

tation électorale, quelle qu'elle soit, où les opposants n'auraient pas le droit de faire connaître leur position ? Qu'elle est truquée !

Ainsi, excepté certains secteurs et certaines régions où les opposants à ce *relevé de conclusions* ont pu se manifester, surtout par le canal syndical, dans le reste du pays le personnel n'a eu droit qu'à la propagande officielle. Laquelle prétend que ce projet d'accord est bénéfique, qu'il préserve l'essentiel, et cela avec la bénédiction de quatre fédérations syndicales, dont la CGT. De quoi faire une forte pression pour emporter la décision.

Autre élément déterminant, la date de la consultation. La direction et les syndicats signataires voulaient faire vite, afin de prendre le personnel par surprise, de ne pas lui laisser le temps de réfléchir, car plus le temps passe, plus les opposants au *relevé de conclusions* sont nombreux. Après avoir subi un camouflet le 20 décembre, date à laquelle les partisans de l'accord avaient d'abord prévu de signer mais où ils ont été désavoués par une opposition au sein de la CGT et celle d'une partie du personnel, ils ont remis ça, dans la précipitation, le 9 janvier, sans laisser au personnel le temps de prendre connaissance de tous les points de vue sur cette question pourtant de première importance.

En outre la consultation mélange sur un pied d'égalité les retraités et les actifs, alors que les retraités n'ont rien à perdre et quelques miettes à gagner au *relevé de conclusions*, tandis que les actifs d'aujourd'hui, retraités de demain, ont gros à perdre.

Et pour avantager les retraités, ces derniers pourront voter par correspondance, et seulement de cette façon, alors que les actifs *ne pourront pas voter par correspondance*, ce qui écarte tous ceux qui pour une raison ou une autre (RTT, stages, vacances, maladie, etc.) seront absents ce jour-là !

Tout était donc fait pour créer un scrutin sous influence.

Enfin, personne ne fait confiance aux syndicalistes partisans de l'accord, lorsque ce sont eux qui tiendront en main les bureaux de vote, pour ne pas « bourrer les urnes ».

UN VOTE A LA CGT PARISIENNE

Le lundi 6 janvier, le syndicat CGT de Paris, dirigé par des opposants au *relevé de conclusions*, a organisé un vote parmi les syndiqués. Il y avait pas mal d'absents pour raisons diverses, mais sur 835 inscrits, 528 (soit 63,23 %) ont pris part au vote.

Le résultat est sans appel : 4 nuls, 487 contre l'accord et 37 pour. Les *contre* représentent 92,94 % des exprimés !

Mais attention, ce résultat

ne doit pas faire illusion : il est celui des endroits où les opposants au *relevé de conclusions* ont pu exposer leur point de vue et en débattre. Il représente le point de vue des syndiqués qui, dans cette affaire, sont probablement les plus combattifs. Mais il est indéniable que le temps tra-

vaille en faveur des opposants.

Nous souhaitons – et nous militons pour cela – que le *non* l'emporte. Mais si jamais c'était le *oui*, ce serait dû incontestablement aux conditions non démocratiques de cette consultation.

Correspondants LO

CE QUI EST EN JEU

Il y a deux aspects.

François Fillon déclarait lors d'une interview, le 31 octobre 2002 : « *Toutes les décisions qui seront prises s'agissant de la retraite d'EDF doivent être compatibles avec la réforme, voire même préparer, au fond, cette réforme des retraites.* »

C'est parfaitement clair : la « réforme » des retraites à EDF-GDF, c'est l'acte I des négociations Fillon qui viennent de s'ouvrir. Un *non* éventuel chez EDF-GDF serait une épine pour le gouvernement.

L'autre aspect, c'est que ce projet d'accord permettrait l'ouverture d'EDF et de GDF aux capitaux privés, en les débarrassant de ce qui est qualifié de « fardeau des retraites ». Le personnel cotiserait davantage (de 7,85 % à environ 12 % du salaire). Les retraités ne seraient plus payés par EDF et GDF, mais par une

caisse indépendante présentant moins de garanties.

Et, comme le prévoit explicitement le *relevé de conclusions*, ce texte aura une durée de vie très limitée puisqu'il sera remis en cause par la discussion Fillon, laquelle a pour but, comme chacun le sait, de faire passer les annuités de cotisations dans la fonction publique de 37,5 à 40 ans pour toucher une retraite complète.

Bref, ce serait un gros recul pour les travailleurs et un succès pour les dirigeants d'EDF et GDF et pour le gouvernement.

Et quoi qu'il en soit du résultat de la consultation du 9 janvier, la position des principales fédérations syndicales sur cette question est particulièrement édifiante, et augure mal de leur prétendue volonté de s'opposer à la « réforme » générale des retraites.

LA POSTE BORDEAUX DOCKS

Depuis le 2 décembre, sept guichetiers du bureau de poste de Bordeaux Docks sont en grève illimitée. Ils s'opposent à deux suppressions d'emplois et à la remise en cause de leurs horaires de travail : à la place du travail en brigade (un jour le matin, un jour l'après-midi) les collègues devraient travailler en horaire mixte, ce qui représenterait une réduction des heures

d'ouverture des guichets, neuf heures en moins par semaine d'ouverture au public.

Durant ce mois de grève, ces collègues sont allés expliquer les raisons de leur grève devant les deux centres financiers de Bordeaux. Une collecte a été organisée dans l'un d'eux. Ils sont venus à une assemblée générale organisée au centre de tri de Bègles et quelques visites d'autres bureaux de poste sont organi-

GUICHETIERS EN GRÈVE

sées.

Jeudi 2 janvier ils ont occupé symboliquement la direction départementale, où ils ont réussi à entrer. Peu de temps après, une douzaine de collègues facteurs sont venus manifester pour les épauler. Les guichetiers ont été reçus plusieurs fois en audience, mais la direction ne recule pas devant les revendications légitimes des grévistes.

Pour faire reculer la direction, il faudrait évidemment être plus nombreux en grève.

Nous sommes tous concernés, nous subissons dans les services des centres de tri, les services financiers, des suppressions d'emplois, des remises en cause de nos horaires de travail. D'autres bureaux de poste sont concernés par des réductions des périodes d'ouverture des guichets.

Pour les usagers du bureau de poste de Bordeaux Docks, avec ce qu'a prévu la direction, ce serait des attentes plus longues au guichet et ils trouveraient porte close le mer-

credi entre 12 h et 14 h et le soir à partir de 18 h au lieu de 18 h 45. Ce bureau de poste dessert environ 20 000 personnes, essentiellement des quartiers populaires de Bordeaux.

Le syndicat CGT a déposé un préavis de grève pour le 8 janvier pour l'ensemble des collègues de ce bureau, guichetiers et facteurs dont le nombre de tournées (49) doit être prochainement revu à la baisse.

Brésil

Lors de son discours d'investiture, le 1^{er} janvier à Brasilia, le nouveau président brésilien Lula a répété que sa priorité serait la lutte contre la faim : « Si chaque Brésilien peut chaque jour, à la fin de mon mandat de quatre ans, prendre un petit déjeuner, déjeuner et dîner, j'aurai rempli la mission de ma vie » a-t-il dit. Et le 5 janvier, lors du premier Conseil des ministres de sa présidence, il a mis en avant cette priorité pour justifier le report à l'année prochaine de l'achat de douze chasseurs-bombardiers pour 760 millions de dollars.

C'est un fait que la sous-alimentation est un des fléaux du Brésil. Elle toucherait près d'un tiers des habitants. Lula affiche cette priorité parce qu'il sait la popularité qu'elle peut lui valoir. Dans son programme électoral, le projet « faim zéro » proposait de fournir des coupons alimentaires à 44 millions de pauvres. Le Brésil est pourtant un grand pays agricole. Il occupe le premier rang mondial pour le café, la canne à sucre, les oranges ; le second pour le soja, la banane, le cacao, les bovins ; le troisième pour le maïs et les porcs. Il exporte chaque année plus de 15 milliards de dollars de denrées alimentaires (entre un tiers et un quart de ses exportations). Le quotidien financier *Les Echos* écrivait récemment qu'en vingt ans la production de céréales, de légumineuses et d'oléagineux y avait doublé et que « l'agro-alimentaire sauve le Brésil en temps de crise ».

Mais cette richesse agricole n'est pas orientée en priorité vers l'alimentation de la population. La répartition des terres est extrêmement inégalitaire. 1 % seulement des exploitations couvrent plus de 1000 hectares : elles représentent près de la moitié de la surface cultivée. Par ailleurs 55 % de la surface agricole utile reste inexploitée, accaparée par des grands propriétaires qui jusqu'ici ont réussi à empêcher toute réforme agraire sérieuse, allant jusqu'à envoyer leurs tueurs contre les syndicalistes agricoles et les paysans sans terre qui par centaines de milliers participent à des occupations de terres.

Cette prédominance des grandes propriétés fait que la pauvreté est sans doute encore plus profonde à la campagne

COMMENT LUTTER CONTRE LA FAIM SANS LUTTER CONTRE LES CAPITALISTES ?

qu'en ville. Télévisions et journaux montrent les favelas, ces bidonvilles souvent contrôlés par la pègre, où les travailleurs pauvres s'entassent par millions jusqu'au cœur des métro-

poles. Mais il est rare de voir sur les écrans la misère atroce des habitants de l'Amazonie ou des campagnards du Nordeste, victimes de la sécheresse et des « colonels », c'est-à-dire des

grands propriétaires tout-puissants.

Du fait de cette pauvreté, qui touche 54 millions de Brésiliens, un tiers de la population, l'agriculture vivrière reste

loin derrière les productions destinées au marché agroalimentaire mondial. Le Brésil exporte la viande, le sucre, le café, les céréales, les huiles qui seraient nécessaires pour nourrir correctement tous les Brésiliens.

Face à cette situation, que va faire Lula ? Il annonce une réforme agraire. Mais à peu près tous les gouvernements qui l'ont précédé depuis un siècle l'ont fait. Et il avertit que cette réforme (à laquelle va présider Miguel Rosseto, un des dirigeants du courant du Parti des Travailleurs qui est lié au Secrétariat Unifié de la IV^e Internationale) sera « pacifique et planifiée », c'est-à-dire qu'elle risque fort de ne pas dépasser les proclamations d'intentions. Car pour imposer une réforme agraire aux latifundiaires, il faudrait mobiliser contre eux tous les travailleurs et leur faire une véritable guerre.

Lula a-t-il davantage de chances de faire disparaître le chômage et la pauvreté ? Cela nécessiterait une lutte de même ampleur contre les patrons et les riches, pour qu'ils paient mieux, qu'ils embauchent, que l'État et toutes les collectivités locales embauchent au lieu de licencier et de privatiser. Cela, Lula ne le fera certainement pas. N'a-t-il pas, en choisissant un vice-président qui est un grand patron du textile et en nommant comme ministres des bourgeois et des hommes de droite, affiché sa volonté de composer avec le patronat qui est tout sauf naïf ?

Le report de l'achat des chasseurs-bombardiers, plutôt qu'une mesure contre la faim, semble un geste en direction des militaires nationalistes et des avionneurs nationaux, qui préféreraient que le gouvernement achète brésilien. En revanche, en nommant à l'Agriculture le président de l'Association brésilienne de l'agroalimentaire, Lula dit aux grands propriétaires que leurs intérêts seront respectés.

Aux riches les faveurs et l'argent, aux pauvres les bonnes paroles : Lula entend bien assurer à la bourgeoisie « l'ordre et le progrès » qui figurent comme devise sur le drapeau brésilien.



Bidonville devant des immeubles d'habitation à Sao Paulo en 1999, année où le précédent président, Cardoso, annonçait un plan... pour réduire les inégalités sociales !

Travail des enfants et cynisme patronal

Le groupe français Schneider Electric, qui fabrique du matériel électrique, a installé, comme bien d'autres multinationales, des usines en Inde, en Afrique du Sud et au Brésil, car la main-d'œuvre y est beaucoup moins chère, en particulier la main-d'œuvre très jeune. Selon l'Organisation Internationale du Travail, ces capitalistes ont exploité à travers le monde, triste et révoltante comptabilité, 179 millions d'enfants de 5 à 17 ans, en 2001.

Le directeur des ressources « humaines » de Schneider

Electric, Jean-François Piliard, n'en a pas moins justifié l'exploitation du travail des enfants dans les usines de son groupe : « Que devrions-nous faire ? Interdire purement et simplement tout recours à une activité impliquant des adolescents », au risque de les abandonner « à la prostitution ou à la délinquance » ?

C'est sans doute vrai. Car l'économie de cette société est ainsi conçue qu'il est préférable, ou moins pire, qu'un enfant d'un pays pauvre ait un travail, même dur, même à peine payé, plutôt que rien du

tout. Mais cela ne fait pas du représentant de ce groupe riche un bienfaiteur de l'humanité, lui qui prétend exploiter les enfants pour leur bien. Tout au plus s'achète-t-il – pour pas cher – une bonne conscience.

Alors souhaitons plutôt que ces usines deviennent des écoles de lutte, et que ces enfants et ces adolescents contribuent ainsi à débarrasser la planète des profiteurs que sont les actionnaires de multinationales comme Schneider Electric.

A. R.

Vincent GELAS